

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 9349

Mardi 22 Juin 2021

## Juste retour à la raison ou simple tact diplomatique ?

*Arancha González Laya se dit prête à considérer toute solution que le Maroc mettra sur la table*

**La majorité des plages marocaines propres à la baignade**  
*Les régions les plus peuplées du Royaume concentrent les côtes maritimes les plus polluées*



Page 3

**Un taux de réussite de 68,43% au baccalauréat**  
*La session de rattrapage se déroulera du 5 au 8 juillet*



Page 2

**Abderrazzak Hamzaoui**  
*L'humanité a toujours été créative. Elle l'est, et elle le restera*



Page 14

**Au Caire, le Raja force le nul blanc face à Pyramids**  
*Le billet de la finale de la Coupe de la Confédération se jouera à Casablanca*



Page 23

24 LA VANGUARDIA POLÍTICA DOMINGO, 20 JUNIO 2021

ENTREVISTA **Arancha González Laya**, ministra de Asuntos Exteriores

### “Estamos abiertos a escuchar a Marruecos sobre el Sáhara”



La ministra de Asuntos Exteriores, Arancha González Laya, fotografiada el pasado jueves en las dependencias del palacio de Santa Cruz, en Madrid

**ENRIC JULIANA**  
Madrid

Hace un mes, el 17 de mayo, estaba una complicada crisis diplomática de España con Marruecos, tras una avalancha humana en la ciudad de Ceuta facilitada por las autoridades marroquíes. En la era de la información acelerada, cuatro semanas son una

rruecos de la llegada a España del señor Brahim Ghali, líder del Frente Polisario, para tratarse en un hospital de una grave infección de covid?

Creo que soy la más crítica conmigo misma en este ministerio. Siempre he sido autocrítica, por naturaleza. Dicho esto, también soy firme en mis convicciones. No las cambio con facilidad

de Representantes bloquea la apertura de un consulado en Dakhla (antigua Villa Cisneros), que podría ser interpretado como el pleno reconocimiento de Estados Unidos a la soberanía marroquí sobre el Sáhara Occidental. ¿Podemos afirmar que Estados Unidos está ajustando su posición? Yo distinguía dos cuestiones,

guiada en el marco de las Naciones Unidas. En ese marco, estamos dispuestos a considerar cualquier solución que Marruecos proponga, teniendo muy claro que no le corresponde a España la mediación, puesto que este papel deben desempeñarlo las Naciones Unidas.

¿Habló del Sáhara con el secretario de Estado Blinken? Una de las cuestiones que esta-

del señor Ghali en España? El agradecimiento que hemos recibido es el de la persona a la que se le prestó asistencia médica ante un estado de salud crítica.

¿Se plantan España pedir que la agencia europea Frontex se incorpore a los labores de vigilancia fronteriza en las ciudades de Ceuta y Melilla? Una de las cuestiones que esta-

# Un taux de réussite de 68,43% au baccalauréat

*La session de rattrapage se déroulera du 5 au 8 juillet*

**Actualité**



Un total de 221.031 candidats scolarisés de l'enseignement public et privé ont passé avec succès la session normale de juin de l'examen national normalisé du baccalauréat, soit un taux de

réussite de 68,43%, a annoncé dimanche le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Les filles représentent 55,54% du

total des candidats ayant passé avec succès cette session, indique le ministère dans un communiqué, précisant que 116.518 candidats scolarisés ont obtenu leur bac avec mention, soit 52,72% de l'ensemble des bacheliers.

La meilleure moyenne au niveau national, soit 19,53/20, a été obtenue au niveau de l'Académie régionale d'éducation et de formation de Marrakech-Safi, dans la branche des sciences physiques, section française.

Le taux de réussite chez les candidats des branches scientifiques et techniques s'est situé à 66,55% sur l'ensemble des candidats qui se sont présentés aux examens, tandis que pour les filières littéraires et de l'enseignement originel, ce taux est de 73,29%.

Le même taux s'élève à 78,35% pour le baccalauréat international et à 59,52% pour le bac professionnel.

S'agissant des candidats en situation de handicap qui ont bénéficié de l'adaptation des examens et des conditions de correction, le taux de réussite est de 67,63%. Pour les candidats libres, ce taux avoisine les 41,93%, sachant que le taux de présence de ces derniers a atteint 60,61%.

Le nombre total des candidats scolarisés devant passer la session de rattrapage est de 92.581 élèves, contre 56.813 pour les candidats libres. Cette session se déroulera du 5 au 8 juillet et les résultats seront annoncés le 11 du même mois.

## Mobilisation des entreprises nationales pour la production d'un million de cartables

*21 industriels marocains sélectionnés au titre de l'année 2021-2022*

Pour la deuxième année consécutive, le ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie verte et numérique fait appel aux industriels marocains pour produire des cartables scolaires au titre de l'année 2021-2022.

Dans un communiqué rendu public jeudi, le ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie verte et numérique a annoncé qu'un total de 21 industriels marocains ont été sélectionnés pour produire des cartables dans le cadre de l'opération « Un million de cartables ».

Cette année, précise le ministère de même source, sur les 31 offres reçues par le Comité de sélection, composé de représentants des ministères et commissions signataires de la convention de partenariat, 21 répondaient aux critères exigés, rapporte la MAP.

A travers cette initiative, le gouvernement entend encourager l'industrie nationale et le « Made in Morocco », a indiqué le département dirigé par Moulay Hafid Elalamy.

Comme l'a souligné le ministère dans son communiqué, cet appel a mis en œuvre l'accord de coopération signé par les ministères de l'Intérieur, de l'Éducation nationale et de l'Industrie, fixant les engagements de chacun et les organes de pilotage de l'opération au niveau central et régional.

C'est ainsi que le ministère de l'Industrie a mené le 3 mai dernier des consultations techniques auprès de cinq associations profession-

nelles. A savoir: l'Association marocaine des industries du textile et de l'habillement (AMITH), la Fédération marocaine des industries du cuir (FEDIC), la Fédération marocaine de la plasturgie (FMP), l'Association des libraires du Maroc et l'Association des fabricants de cartables.

Suite à cette consultation, les entreprises ont été invitées à soumettre des échantillons de cartables en tissu d'origine marocaine, conformes aux spécifications techniques des normes marocaines en vigueur et aux spécifications de qualité du ministère de l'Éducation nationale.

Il a également été exigé que le prélèvement soit accompagné d'un rapport de conformité délivré par un laboratoire marocain agréé par le ministère de l'Industrie (CTTH, CTPC, ESITH).

Soulignons que la sélection de l'offre s'est basée sur quatre critères. Le premier portait sur la qualité des matières premières et l'adaptabilité du tissu, le second sur la conformité technique du cartable (rapport laboratoire), tandis que le troisième et le quatrième se sont focalisés respectivement sur la capacité de production par jour et sur la présentation et le design du cartable.

Pour rappel, l'année dernière, dans le cadre de la consultation technique susmentionnée, quatre entreprises avaient été sélectionnées sur les neuf ayant soumis des offres.

**El Mehdi Belatik**  
(Stagiaire)

## L'excellence récompensée

*Cérémonie à Casablanca en l'honneur des élèves admis aux concours d'accès aux grandes écoles françaises*

Une cérémonie pour célébrer les élèves des classes préparatoires qui se sont distingués aux concours d'admission aux grandes écoles françaises, a été organisée mercredi par l'Académie régionale d'éducation et de formation de Casablanca-Settat en coordination avec la Direction régionale Al Fida-Mers Sultan.

Cette « cérémonie d'excellence » a été organisée en l'honneur des élèves du lycée qualifiant Mohammed V de Casablanca qui se sont distingués aux concours d'accès aux grandes écoles françaises au titre de l'année scolaire 2021-2022, indique l'AREF dans un communiqué.

Grâce à ces résultats très honorables, le centre des classes préparatoires de l'établissement s'est classé premier au niveau national, ajoute la même source.

Le wali de la région de Casablanca-Settat, gouverneur de la préfecture de Casablanca, Saïd Ahmidouch, a loué la performance des élèves admis à ces concours, tout en mettant en avant les efforts de l'Académie et des cadres administratifs et éducatifs opérant dans la région.

Tout en soulignant l'importance des résultats obtenus au lycée Mohammed V, il a appelé tout un chacun à continuer à œuvrer sans relâche en vue de la réalisation des objectifs escomptés.

Pour sa part, Abdelmoumen Talib, directeur de l'Académie régionale de l'éducation et de formation de la région de Casablanca-Settat, a affirmé que l'atteinte de l'excellence exige un travail sérieux, une assiduité continue, un bon encadrement et un suivi constant de la part des

cadres administratifs et éducatifs, avec l'accompagnement permanent des parents d'élèves.

Il a mis l'accent sur le fait que les projets inscrits dans la loi cadre 51/17 sur la réforme du système d'éducation, de formation et de recherche scientifique, accordent une importance particulière à l'aspect lié à l'excellence, sur la base d'indicateurs précis que l'Académie œuvre à concrétiser à travers une approche constructive basée sur le partenariat pour atteindre la qualité, notant que cette approche a montré son efficacité.

Il a également mis en relief l'excellente performance et les bons résultats obtenus par les élèves mais aussi la progression fulgurante en seulement 3 ans.

L'AREF a décerné à cette occasion aux élèves brillants des certificats honorifiques et des prix dont des ordinateurs de nouvelle génération.

Des certificats ont également été remis aux cadres administratifs et éducatifs de l'établissement pour leur contribution à la réalisation de ces excellents résultats.

Ont également pris part à cette cérémonie, le gouverneur de la préfecture des arrondissements Al Fida-Mers Sultan, la directrice provinciale du ministère de l'éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique à Al Fida-Mers Sultan, le directeur général de la Fondation Attijariwafa Bank et le représentant du collectif CPGE au Maroc.

# La majorité des plages marocaines propres à la baignade



*Les régions les plus peuplées du Royaume concentrent les côtes maritimes les plus polluées*



La saison estivale est lancée. Les ballons, claquettes et autres maillots de bain sont de sortie et les parasols fleurissent sur les plages comme les capucines en été.

Dans un pays où 13 des 16 régions sont couvertes par un littoral réparti sur deux façades maritimes longues de 3.500 km dont plus de 500 km sur la Méditerranée et un peu moins de 3.000 km sur l'Atlantique, se prélasser sous les rayons du soleil, humer l'air marin, piquer une tête dans la houle d'une vague ou tout simplement observer une pause sont autant de petits plaisirs fébrilement attendus, tout au long de l'année, par les grands comme les petits. Mais ces plaisirs sont contrariés à certains endroits à cause de nombreuses plages impropres à la baignade.

Au vrai, à l'échelle du pays, il est plus difficile de trouver une plage impropre à la baignade, à la faveur notamment d'un taux de conformité des eaux de baignade des plages marocaines aux normes de qualité microbiologique de l'ordre de 87,6%, chiffre basé sur le traitement statistique des résultats des quatre dernières an-

nées et suivant 4 catégories de qualité : excellente, bonne, suffisante et insuffisante. Ce taux, on le doit au département de l'environnement qui l'a récemment dévoilé lors d'une conférence de presse destinée à présenter son rapport sur les eaux de baignade des plages pour l'année 2021. Mais il y a tout de même un hic. Les 12,94% des stations non conformes restantes, représentant 55 stations réparties sur 29 plages, se situent dans deux des régions les plus peuplées du Royaume, à savoir Casablanca-Settat et Rabat-Salé-Kénitra. Plus une troisième, Tanger-Tétouan-Al Hoceïma. Si cette dernière n'a pas connu un immense boom démographique ces dernières années, il n'en reste pas moins que c'est une destination prisée en été.

La mention "plage non conforme" puise sa source dans "l'influence des rejets d'eaux usées et les apports des oueds et des cours d'eau, conjugués à l'insuffisance des infrastructures d'hygiène au niveau des plages" selon le rapport du département de l'environnement. Mais pas que. Elle est aussi liée à une conscience environnementale

qui frise le néant. Inconscience amplifiée par la pression démographique qui caractérise les trois régions précitées. Pourtant, la loi n° 11-03 relative à la protection et à la mise en valeur de l'environnement, impose au gouvernement de "protéger l'environnement contre toute forme de pollution et de dégradation quelle qu'en soit l'origine". L'exécutif serait donc bien inspiré de sévir contre les pollueurs, qu'ils soient de simples baigneurs ou de grandes usines de production. Mais il y a peu d'espoir, comme en témoigne la loi bannissant les sacs en plastique, instaurée depuis plus de quatre ans, et qui est aussi inutile qu'une télécommande sans piles.

En somme, le rapport sur les eaux de baignade des plages est drapé d'optimisme, mais à y regarder de plus près, il est plus inquiétant qu'il n'y paraît. Certes, sur les 461 stations de prélèvement, 370 ont été déclarées de qualité microbiologique conforme aux exigences de la norme NM.03.7.199, mais celles qui ne le sont pas se trouvent là où il y a le plus de baigneurs potentiels. Une campagne de communication et de sensibilisation ne serait

vraiment pas superflue afin de prévenir les citoyennes et citoyens du danger qui les guette. Par exemple, les plages polluées sont connues pour augmenter

les risques d'otite externe, entre autres maladies. Assez pour faire d'une journée rêvée à la plage un véritable cauchemar.

**Chady Chaabi**

## Attention au courant d'arrachement

La pollution n'est pas l'unique menace lors d'une journée à la plage. Qui n'a jamais eu l'impression de nager en mer sans pour autant avancer ? Comme s'il était cloué sur place. A dire vrai, ce n'est pas qu'une sensation, mais l'une des particularités du courant d'arrachement, aussi appelé "RIP Current", courant de Baïne ou flot de retour. 80% des personnes sauvées de la noyade de l'autre côté de l'Atlantique ont failli être happées par ce courant. Ce phénomène n'est malheureusement pas exclusivement réservé aux côtes américaines. Extrêmement dangereux et mortel, il sévit également dans les flots qui bordent les rives atlantiques marocaines.

Selon un expert, les courants d'arrachement intenses, étroits et dirigés vers le large, sont «majoritairement observés le long des plages sableuses dominées par l'action de la houle parce que leur point principal est justement le déferlement des vagues». C'est, d'ailleurs, certainement la raison pour laquelle on retrouve toujours le flot de retour sur la plage d'Ain Diab, à Casablanca, entre autres. Plus en détail, un expert nous explique le mécanisme du RIP Current : «Les vagues se brisent sur une grande surface de la plage entraînant des échanges hydro-sédimentaires. Le volume d'eau est si important que pour être évacué, un couloir doit se former sous la surface entraînant avec lui l'eau vers le large avec une puissance démesurée». Et d'ajouter : «Ces courants qui font partie de la dynamique littorale peuvent être accentués par la marée descendante. Ils ne doivent en aucun cas être sous-estimés».

S'il n'est pas toujours possible d'échapper à ces courants, il y a tout de même quelques mesures à prendre : «Premièrement, ne paniquez surtout pas et évitez de nager à contre-courant, car ce type de courant est fort et entraîne vers le large. Deuxièmement, se déplacer parallèlement à la plage afin de s'éloigner du courant d'arrachement et sortir du couloir».

# Juste retour à la raison ou simple tact diplomatique ?

*Arancha González Laya se dit prête à considérer toute solution que le Maroc mettra sur la table*



«**J**’insiste : nous sommes prêts à considérer toute solution que le Maroc mettra sur la table» à propos de la question du Sahara. Ce sont les propos de la ministre espagnole des Affaires étrangères, Arancha González Laya, lors d’une interview qu’elle a accordée la fin de la semaine dernière au quotidien espagnol, *Lavanguardia*.

«Concernant la question du Sahara, nous avons toujours été extrêmement prudents. Nous comprenons parfaitement que le

Maroc a une grande sensibilité sur cette question. Cette attitude respectueuse passe notamment par le fait de ne pas chercher à influencer la position que les Etats-Unis peuvent adopter. Nous voulons une solution négociée dans le cadre des Nations unies. Dans ce cadre, nous sommes prêts à considérer toute solution que le Maroc propose, tout en gardant à l’esprit qu’il n’appartient pas à l’Espagne de servir de médiateur, puisque ce rôle doit être joué par les Nations unies», a précisé la ministre espagnole, en ajoutant : « Nous conve-

nons avec les Etats-Unis que la solution doit être promue par les Nations unies. Et nous convenons aussi que cette ligne doit être redynamisée, toujours dans le plus grand respect du Maroc ».

Depuis quelques jours, Arancha González Laya enchaîne les déclarations et les signes d’apaisement envers le Maroc. Mais s’agit-il d’un changement de ton, d’une réelle volonté d’apaisement, ou d’une habile manœuvre visant à désamorcer la crise diplomatique entre Madrid et Rabat que la ministre espagnole a elle-même

déclenchée, alimentée et attisée par ses malencontreuses attitudes et déclarations hostiles au Maroc ?

« Je ne m’attends pas à grand-chose de cette dame », a martelé Moussaoui Ajlaoui, expert associé à Ames-center dans une déclaration à Libé.

Selon lui, les propos de la ministre des Affaires étrangères sont destinés à la consommation interne et à l’opinion publique espagnole pour lui signifier que le gouvernement espagnol fait tout pour normaliser ses relations diplomatiques avec Rabat.

« De plus, la déclaration d’Arancha González Laya est fort ambiguë. D’une part, elle assure que l’Espagne est prête à considérer toute solution que le Maroc mettra sur la table, et d’autre part, elle affirme que la solution doit être promue par les Nations unies», a souligné Moussaoui Ajlaoui, avant de préciser que la proposition de la ministre espagnole n’est pas sérieuse. « Si l’Espagne a une nouvelle approche à propos de la question du Sahara qu’elle en décline les principales lignes ».

Le chercheur marocain estime, par ailleurs, que González Laya tente également d’envoyer des signaux d’apaisement vers le Maroc.

« Il faut également surtout souligner que la déclaration de Laya coïncide avec la marche de soutien au Polisario organisée à Madrid par Unidas-Podemos qui fait partie de la co-

alition gouvernementale. Par ces propos, la ministre espagnole voudrait éviter une réaction de la part de Rabat à cette nouvelle provocation », a encore souligné Moussaoui Ajlaoui.

Même si les ministres de cette coalition ont préféré ne pas prendre part à cette marche, de nombreux parlementaires et eurodéputés y étaient présents, tels que Miguel Urban, Antón Gómez Reino, Idoia Villanueva ou encore Manu Pineda.

Et dans le cadre de la surenchère politicienne de certaines formations politiques espagnoles, le parti d’extrême droite Vox a demandé au Congrès d’exiger du gouvernement la suspension de toute coopération avec le Maroc, en attendant la résolution de la crise diplomatique et le respect des accords migratoires par le Royaume.

Les députés de Vox ont présenté au Congrès une proposition de loi dans laquelle ils demandent au gouvernement de suspendre « la coopération internationale au développement, y compris toute coopération technique, économique, financière et d’éducation, tant que les relations diplomatiques ne seront pas rétablies et que les traités et accords sur les migrations, en particulier ceux afférents à la gestion des flux migratoires, ne seront pas respectés », a souligné l’agence espagnole Europa Press.

**Mourad Tabet**

*Circulaire conjointe entre la présidence du Ministère public et l’Intérieur*

## Vers la mise en œuvre des dispositions relatives au suivi des prochains scrutins

Le procureur général du Roi, président du Ministère public, a annoncé la publication d’une circulaire conjointe entre la présidence du Ministère public et le ministère de l’Intérieur pour la mise en œuvre des dispositions relatives au suivi des prochaines élections.

Cette circulaire destinée aux procureurs généraux du Roi près les cours d’appel et aux procureurs du Roi près les tribunaux de première instance s’inscrit dans le cadre des préparatifs pour les prochaines échéances électorales prévues au cours de cette année, indique la présidence du Ministère public.

Partant du souci des autorités publiques de réunir toutes les conditions nécessaires en vue de réussir les échéances électorales, il a été procédé à la création d’une Commission centrale composée du ministre de l’Intérieur et du président du Ministère public, ajoute la même source, précisant que dans le même contexte, des commissions régionales et provinciales au niveau des préfectures, provinces, préfectures d’arrondissements et des régions du Royaume, ont été mises en place pour assurer le suivi des prochaines élections et garantir la trans-

parence et l’intégrité de ces échéances, tout en veillant à lutter contre tout ce qui est de nature à porter atteinte à la réputation et à la crédibilité du scrutin.

Tenant compte du rôle central du Ministère public, en sa qualité de membre des dites commissions régionales et provinciales, chargées de s’assurer du respect des lois électorales de la part des parties concernées lors de toutes les phases de ces élections, poursuit-on de même source, la présidence du Ministère public met à la disposition des procureurs généraux du Roi près les cours d’appel et aux procureurs du Roi près les tribunaux de première instance, une copie de la circulaire conjointe concernant la mise en œuvre des dispositions relatives au suivi des prochaines échéances électorales.

La présidence du Ministère public appelle, à cet égard, à participer d’une manière efficace et responsable aux travaux des commissions susmentionnées, tout en œuvrant à activer les attributions et les compétences qui leur sont dévolues et ce, en faisant face avec la célérité et la fermeté requises à toutes les pratiques portant atteinte au bon déroulement, à l’intégrité et à la crédibilité des opérations électorales.

## Appel à la lutte contre les infractions commises lors de l’inscription sur les listes électorales

Le président du Ministère public a appelé à faire face, avec la fermeté et la détermination requises, à toutes les infractions commises à l’occasion de l’inscription sur les listes électorales.

Une circulaire de la présidence du ministère public adressée aux procureurs généraux du Roi près les Cours d’appel et les procureurs du Roi près les tribunaux de première instance, a mis l’accent sur les « infractions commises à l’occasion de l’inscription sur les listes électorales générales ».

Tenant compte de l’impact du bon déroulement de l’opération d’inscription aux listes électorales sur le reste des opérations électorales, la présidence du Ministère public exhorte ces responsables judiciaires à veiller à la lutte contre les dites infractions avec la fermeté et la détermination nécessaires en adoptant toutes les

dispositions juridiques à même de dissuader les contrevenants et ce, afin de garantir l’intégrité et la sécurité des élections, précise la même source.

Le Ministère public a, en outre, mis en relief « l’importance de l’inscription sur les listes électorales, en ce qu’elle permet à tout citoyen d’exercer ses droits électoraux après la vérification par les parties compétentes de la réunion chez les concernés de l’ensemble des conditions requises pour acquiescer ou non ce droit ».

La circulaire ajoute que la loi N°57.11 relative aux listes électorales générales, aux opérations de référendums et à l’utilisation des moyens audiovisuels publics lors des campagnes électorales et référendaires, telle qu’elle a été modifiée et complétée, a incriminé un ensemble d’actes commis à l’occasion de l’inscription sur les listes électorales, et ce pour préserver la sécurité et la légalité de cette opération.



## Un milliard de vaccins injectés en Chine *Situation alarmante au Brésil*



La Chine a annoncé dimanche avoir administré un milliard de doses de vaccins, et est quasi-exempte de cas de Covid, bien loin du Brésil qui a franchi le seuil des 500.000 morts.

A la faveur d'une embellie sanitaire, certains pays, comme la France et le Japon, ont assoupli dimanche leurs mesures anti-Covid mais en Russie, le regain de l'épidémie provoqué par le variant Delta oblige les autorités à resserrer la vis.

La Chine a désormais administré plus d'un milliard de doses de vaccins anti-Covid, a annoncé dimanche le ministère de la Santé, sans préciser le pourcentage de la population ayant reçu une vaccination complète. Cela représente plus du tiers du nombre de doses injectées dans le monde, soit 2,5 milliards, selon un comptage de l'AFP réalisé vendredi à partir de sources officielles.

Les Chinois ne s'étaient au départ pas précipités pour se faire vacciner, car le virus est quasi-éradiqué du pays depuis plus d'un an, grâce aux quarantaines obligatoires, aux dépistages massifs ou aux applications mobiles de

contrôle des déplacements.

Le manque de données initialement disponibles sur les vaccins chinois et des scandales sanitaires passés avaient alimenté la méfiance. Mais les autorités ont poussé fortement la population à se faire vacciner, insistant sur la solidarité nationale et leur devoir de citoyens, n'hésitant pas à afficher le pourcentage de vaccinés devant les bâtiments pour mettre la pression sur les récalcitrants. Certains habitants ont reçu des bons d'achat pour encourager les vaccinations.

Dimanche, seulement 23 nouveaux malades ont été enregistrés en 24 heures dans le géant asiatique de 1,4 milliard d'habitants, tous venus de l'étranger et placés d'office en quarantaine.

Une situation qui contraste fortement avec le Brésil, où l'augmentation récente des décès quotidiens confirme l'arrivée d'une troisième vague. Le pays de 212 millions d'habitants est devenu samedi le deuxième pays au monde après les Etats-Unis à dépasser le seuil des 500.000 morts du Covid-19, dont 2.301 enregistrés lors des dernières 24 heures.

Cette semaine, la moyenne hebdomadaire de décès quotidiens est repassée au-dessus de 2.000 pour la première fois depuis le 10 mai.

La situation est critique dans 19 des 27 Etats brésiliens, avec plus de 80% d'occupation des lits en soins intensifs, et 90% dans huit d'entre eux. La campagne de vaccination au Brésil a débuté tardivement, à la mi-janvier, et seulement 29% de la population a reçu au moins une dose et 11,36% d'entre elle est complètement vaccinée.

Grâce à l'embellie sanitaire, la France s'est affranchie dimanche du couvre-feu, en vigueur depuis huit mois, nouvelle étape d'un retour à la vie d'avant après l'abandon cette semaine du masque en extérieur. La France, l'un des pays d'Europe les plus touchés par le virus avec plus de 110.000 décès, était l'un des derniers à maintenir une telle mesure avec l'Italie et la Grèce. D'autres pays européens, dont l'Allemagne ou l'Espagne, s'orientent eux vers une levée progressive du port du masque. "On sait tous qu'il faut y aller progressivement", a commenté vendredi le compositeur Jean-Michel Jarre.

L'étau se desserre aussi au Japon, à un mois des Jeux olympiques (23 juillet-8 août) : l'état d'urgence sanitaire a été levé dimanche comme prévu à Tokyo et dans huit autres départements, mais des restrictions sont maintenues et pourraient limiter la présence d'un public local aux JO.

Les bars et restaurants seront de nouveau autorisés à servir de l'alcool, jusqu'à 19h00, mais devront continuer à fermer à 20h00. Les restrictions allégées vont permettre d'autoriser des événements (rencontres sportives, concerts) avec spectateurs, mais avec une jauge de 50% des capacités d'accueil de chaque site et dans une limite de 10.000 personnes maximum.

Toutefois les six fan-zones initialement prévues pour suivre sur des écrans géants les compétitions olympiques à Tokyo sont supprimées.

Se préparant à l'ouverture des Jeux de Tokyo dans un mois, les organisateurs ont ouvert dimanche aux médias les portes du Village olympique, dévoilant une "clinique de la fièvre" pour tester et isoler les personnes suspectées d'être

infectées.

Vigilance, en revanche, à Moscou qui attribue un regain de l'épidémie au variant Delta. La capitale russe a enregistré dimanche 8.305 cas en 24 heures, en léger reflux après les records de 9.056 cas vendredi et 9.120 cas samedi.

Le nombre de nouveaux cas a, en revanche, dépassé les 1.000 en 24 heures à Saint-Petersbourg pour la première fois depuis fin février.

Cette flambée de Covid-19 est due selon les autorités russes au variant Delta, apparu en Inde et qui menace de submerger les hôpitaux moscovites.

La ville de Moscou et sa région ont été les premières en Russie cette semaine à rendre obligatoire la vaccination, pour les employés du secteur des services. Depuis, sept autres entités locales dont Saint-Petersbourg et sa région ont pris des mesures similaires, selon les médias russes.

Les employés qui refusent la vaccination dans les régions où elle est obligatoire pourront être mis en congé sans solde, a déclaré le ministre russe du Travail Anton Kotiakov aux médias russes.

*Le boycott des législatives commenté par le FFS*

# Les Algériens ont asséné un coup dur au pouvoir

En boycottant les élections législatives anticipées organisées le 12 juin, les Algériens ont asséné "un coup dur au pouvoir", a souligné, vendredi, le Front des Forces Populaires (FFS), le plus vieux parti d'opposition en Algérie.

Les Algériens ont, dans leur écrasante majorité, "tourné le dos à ce scrutin, assénant un coup dur au pouvoir qui ne cesse de se vanter et de s'efforcer à défendre, auprès de l'opinion nationale et internationale, la réussite et le bien-fondé de sa feuille de route", a fait observer le premier secrétaire du parti, Youcef Aouchiche.

S'exprimant lors des travaux de la conférence des élus du FFS, M. Aouchiche, dont le parti a boycotté ces législatives marquées par un taux d'abstention record de près de 77 % et la victoire du trio FLN-RND-MSP, a expliqué que ces résultats sont la conséquence du "passage en force" et du "refus absolu de toute solution politique en mesure d'ouvrir de nouveaux horizons pour le pays".

Pour le premier secrétaire du FFS, le verdict populaire est sans appel : "Il traduit sans ambiguïté un rejet catégorique du système et de sa feuille de route politique et institutionnelle unilatérale".

Ce verdict, a-t-il poursuivi, exprime "clairement une aspiration populaire profonde et inébranlable pour le changement et l'instauration d'un Etat de droit démocratique et social dans le pays". "Toute autre lecture ou justification de cette abstention massive n'est que forfaiture et fuite en avant qui ne fera que nous éloigner davantage de la solution politique et creuser encore plus, le fossé, déjà important, qui sépare le peuple de ses dirigeants", tranche Aouchiche.



Le FFS a affirmé que la crise en Algérie est une "crise politique de fond qui nécessite une solution politique" et "non pas des réaménagements juridique et institutionnel en vue de maintenir ou de restaurer l'ordre autoritaire".

"Persister dans cette logique en s'accrochant à un système, en imposant une nouvelle façade institutionnelle ne peut relever au mieux que d'un manque criard de discernement, d'absence de vision, d'une cécité politique, au pire de l'irresponsabilité qui aura inévitablement de lourdes conséquences sur le pays, sa stabilité

et sa cohésion", a-t-il mis en garde.

Le premier secrétaire du FFS a souligné qu'au lieu d'"écouter la voix du peuple et de la raison", le pouvoir a "cédé à ses vieux réflexes autoritaires et préféré le passage en force". "Le résultat est là : l'Algérie nouvelle promise, en grande pompe semble, malheureusement se calquer cruellement sur celle d'avant la révolution citoyenne du 22 février, ce qui suscite interrogations et inquiétude chez nos concitoyens et sape leur moral", a-t-il dénoncé.

M. Aouchiche a estimé que devant ce "constat irréfutable, le bon

sens exige l'ouverture sans tarder d'un dialogue national inclusif en mesure d'engager le pays sur le chemin de la construction d'un projet politique capable de consacrer la souveraineté populaire et nationale et renforcer l'unité, l'intégrité territoriale et la cohésion de notre nation".

Il a affirmé que "seule une solution politique globale et démocratique permettra l'avènement d'institutions légitimes, stables et pérennes capables de mobiliser nos concitoyens pour faire face aux défis économiques et sociaux et mettre en

échec toutes les stratégies mettant en cause notre intégrité territoriale et notre souveraineté nationale".

Il a rappelé l'appel du FFS pour la tenue d'une convention politique en vue d'"amorcer une sortie de crise de façon pacifique, démocratique et ordonnée".

Il a estimé que seul un dialogue politique permettra à l'Algérie de "retrouver la voie de la reconstruction d'un Etat légitime, fort et juste en jetant les bases d'un consensus national en mesure de préserver l'Etat national et renforcer la cohésion sociale".

## Le désengagement américain n'affecte pas la défense saoudienne, selon Riyad



Une réduction de la présence militaire américaine en Arabie Saoudite n'affectera pas ses capacités de défense, a affirmé dimanche la coalition menée par ce pays contre les rebelles yéménites soutenus par l'Iran.

Les Etats-Unis ont annoncé vendredi une réduction du nombre de leurs troupes et de leurs unités de défense anti-aérienne déployées au Moyen-Orient, y compris des batteries de missiles Patriot et un bouclier anti-missiles THAAD, déployés en Arabie Saoudite. "Cela n'affectera pas les capacités de défense aérienne saoudiennes", a affirmé un porte-parole de la coalition, Turki al-Maliki, à des journalistes.

L'Iran est encore considéré comme

une menace majeure au Moyen-Orient mais le président Joe Biden veut néanmoins que les Etats-Unis réintègrent l'accord de Vienne sur le programme nucléaire iranien.

L'Arabie Saoudite, qui dirige la coalition engagée depuis 2015 contre les rebelles houthis au Yémen, dépend fortement des missiles Patriot pour intercepter les missiles et les drones tirés contre son territoire presque quotidiennement par ces rebelles soutenus par l'Iran.

Les forces de défense aérienne saoudiennes ont intercepté samedi un total de 17 drones lancés par ces rebelles, un record en 24 heures depuis le début du conflit, a indiqué ce porte-parole.

Le dimanche précédent, un de ces drones s'était écrasé sur une école en Arabie Saoudite, sans faire de victime.

Ces derniers développements surviennent alors que l'émissaire de l'ONU pour le Yémen, Martin Griffiths, a dressé mardi devant le Conseil de sécurité de l'ONU un constat d'échec de ses efforts pour mettre un terme à la guerre meurtrière dans ce pays, à l'issue de ses trois ans de mission.

La guerre au Yémen a tué des dizaines de milliers de personnes, selon différentes organisations humanitaires. Plus des deux tiers des 30 millions d'habitants, confrontés à des risques accrus d'épidémies et de famine, dépendent de l'aide internationale.

# Les Régionales de France marquées par un taux d'abstention record

*Claque cinglante pour l'extrême droite*



Le monde politique, tous partis confondus, s'efforçait de rebondir et de mobiliser lundi après le choc d'un premier tour des régionales et départementales déserté par deux électeurs sur trois, une "abstention abyssale" qui a profité aux présidents de région sortants, de droite comme de gauche.

Les tractations commencent, et s'étaleront jusqu'à mardi à 18h, pour négocier des alliances, fusions ou retraits de listes pour le second tour, notamment en PACA, région où le RN est le mieux placé.

Pour le parti de Marine Le Pen, que les sondages annonçaient en tête dans plusieurs régions, la désillusion est sévère. Le Rassemblement national perd neuf points par rapport à 2015. Reconnaisant que ses électeurs ne s'étaient "pas déplacés", la candidate à la présidentielle de 2022 a appelé "au sursaut" pour le second tour. Dans le canton du Pas-de-Calais où elle se présentait elle-même aux départementales, elle a obtenu dimanche 61% des voix, mais n'est pas élue, le taux d'abstention de 66,4% étant aussi élevé que la moyenne nationale. Également en retrait, les

candidats de la majorité présidentielle ne totalisent que 11,5% des suffrages selon Ipsos, un score qui confirme la faible implantation locale de LREM.

L'abstention atteindrait entre 66,1% et 68,6% selon les estimations des instituts de sondage, soit un record tous scrutins confondus en France hors référendum. Jusqu'à présent, l'abstention la plus élevée pour un premier tour des régionales datait de 2010 avec 53,67%.

L'abstention, "abyssale", est "en partie liée à la situation sanitaire", a plaidé le porte-parole du gouvernement Gabriel Attal, ajoutant qu'elle "doit nous nous alerter". Dans ces conditions, difficile de tirer des enseignements nets de ce scrutin local, dont les analystes disaient dès dimanche soir qu'il était "en trompe-l'oeil".

"Il n'est pas évident" que le résultat "correspond à une réalité du pays. C'est la part la plus légitimiste de l'électorat français, très souvent un électorat plus âgé que la moyenne", qui s'est déplacé, jugeait ainsi Stéphane Zumsteeg (Ipsos). Le premier tour est marqué par la résistance du duo gauche-droite, la première totalisant 34,4% des suffrages et la seconde 28,7%, selon

les estimations de l'Ifop.

Les deux grands partis traditionnels bénéficient à plein de la "prime aux sortants", qui ont été à la manœuvre lors de la crise sanitaire. Cela permet à la droite d'espérer pouvoir conserver ses sept régions et la gauche ses cinq en France métropolitaine.

Malgré la mobilisation de cinq ministres, dont Eric Dupond-Moretti, la macronie est ainsi éliminée dès le premier tour dans les Hauts-de-France, où Xavier Bertrand (ex-LR) est en très bonne posture pour conserver la région, un succès dont il compte faire une rampe de lancement pour 2022. Selon les estimations, il réunirait entre 39% et 46,9% des voix, très loin devant son concurrent du RN Sébastien Chenu (22,5% à 24,4%). Même scénario pour le président d'Auvergne-Rhône-Alpes Laurent Wauquiez (LR), donné à plus de 45%, avec plus de 30 points d'avance sur la candidate des Verts Fabienne Grébert ou le prétendant du RN Andrea Kotarac.

Autre candidate potentielle en 2022, Valérie Pécresse (ex-LR) arrive largement en tête en Ile-de-France (autour de 35%), mais reste sous la menace d'une hypo-

thétique union des candidats de gauche (Julien Bayou, Clémentine Autain, Audrey Pulvar) qui va focaliser l'attention dans les prochaines heures.

En Paca, le suspens reste de mise. Le sortant LR Renaud Muselier et Thierry Mariani sont donnés au coude à coude, entre 30 et 35%, selon différents sondages. Le troisième homme Jean-Laurent Felizia (EELV/PS/PCF), positionné entre 14 et 18%, a dit vouloir se maintenir au second tour mais le bureau exécutif d'EELV a décidé de lui retirer son soutien pour faire barrage au RN.

La droite peut se réjouir de voir sortir en tête Jean Rottner dans le Grand Est, Christelle Morangès dans les Pays de la Loire et Hervé Morin en Normandie.

A gauche, les sortants prennent également une option, comme Carole Delga (PS/PCF) en Occitanie, donnée autour de 40%, ou Alain Rousset (PS) en Nouvelle-Aquitaine, tandis qu'en Bourgogne-Franche-Comté, Marie-Guite Dufay (PS) parvient à devancer d'une courte tête le RN Julien Odoul (26% contre 24%). Le jeu est très ouvert en Bretagne, où le socialiste Loïc

Chesnais-Girard arrive légèrement en tête, et dans le Centre-Val-de-Loire, où François Bonneau (PS) devra négocier serré avec le candidat EELV/LFI Charles Fournier pour conserver sa région.

Enfin, en Corse, le président sortant de l'exécutif corse, l'automotiste Gilles Simeoni, devra faire le plein des voix nationalistes pour battre la liste de droite menée par le maire d'Ajaccio Laurent Marcangeli, qu'il devance d'une courte tête, selon les sondages.

Pour les départementales, un scrutin resté à l'ombre des régionales, la stabilité était attendue, avec une large majorité pour la droite, selon l'Assemblée des départements de France. "Il ne faut pas tirer de leçons pour la présidentielle", considère le politologue Gérard Grunberg, pour qui "ces régionales sont la réplique des municipales", avec pour l'essentiel "une prime aux sortants".

Sur France Inter, la spécialiste de l'abstention Céline Bracconier a surtout retenu "une journée très très problématique du point de vue de la démocratie représentative" à cause de l'abstention, qui traduit à ses yeux une "offre politique illisible".

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

COMPASSION	AU REVOIR	CHAÎNE AMÉRICAINE	DE BAS EN HAUT PLANTE	PHILOSOPHE GREC	PIGE GAÏNE	SUPPLÉMENT	SYMBOLE DU LITHIUM	TENTE
LA FEMME DE L'OUEST								
UN JOUR DE L'AUTRE						LETTRES DE CASTRO	RÉPÉTITION THALLIUM	
MAMMIFÈRE OU FRUIT								VIN
LETTRES DE DIOR		COUP DE Foudre	PASSE EN REVUE NOTE				CALCIUM TOUR DU MONDE	
	ÂGE GRECQUE				TRIOMPHE	ÉCOLE LIBRE	À L'ENVERS COLÈRE	
CRACK ORIGINAL								
			DON DU CIEL DROIT DE PASSAGE				RÉGULIER	EN CATIMINI VARIANTE DE HÉ
USTENSILE DE CUISINE	EN APARTÉ SONGE			SAC				
SÉLECTIONNE				TRÈS COURT		ÉTAT DES USA CONSPUA		
								ARTICLE FORME D'ÊTRE
ÉCHELLE EN NOVEMBRE		QUARTIER DE GABES				LUETTE		
INDISPENSABLES								

Solution mots flechés d'hier

PARMI LES	A	TRÈS	ALLIANCE	MAISON	M	RELIGIEUX	G	POUR	I	PROFESSEUR	PROFESSEUR
PROFESSEUR	M	È	C	EUR	R	U	A				
PROFESSEUR	H	O	M	A	R	D	E	G	A	R	D
PROFESSEUR	R	A	N	U	L	A	N	O			
PROFESSEUR	A	C	C	E	S	S	O	I	R	E	S
PROFESSEUR	L	I	A	N	E	T	E	S			
PROFESSEUR	E	N	D	I	S	I	S	O			
PROFESSEUR	O	D	E	V	L	O	I	N			
PROFESSEUR	E	O	T	E	R	N	O	C			
PROFESSEUR	A	N	E	S	T	H	E	S	I	A	N
PROFESSEUR	R	C	E	S	I	N	I				
PROFESSEUR	H	E	L	A	I	S	E	C	H	O	
PROFESSEUR	E	U	R	D	E	S	S	E	I	N	

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Aïka Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rhane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach  
**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdolkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**Youssef El Gahs**  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaiter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE  
130/64

Site web: [www.libe.ma](http://www.libe.ma)

E-mail: [Liberation@libe.ma](mailto:Liberation@libe.ma)  
Téléphone: 0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
Fax de la rédaction: 0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail: [annoncesliberation@libe.ma](mailto:annoncesliberation@libe.ma)





### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										■
II	■									
III										■
IV			■				■			
V				■					■	
VI		■								
VII							■			
VIII			■							
IX					■					
X			■							

**HORIZONTALEMENT.**

- I. Avait-il un loge ment agréable ?
- II. Logement agréable. (2 mots)
- III. Judicieuses paroles. (2 mots)
- IV. Symbole. - Un peu noir. - Roi de Juda.
- V. Possessif. - Quotidien.
- VI. Avait-il un logement agréable ?
- VII. Rata. - Dieu.
- VIII. Note. - Genre plein de notes.
- IX. Dessinateur français. - Chaussure portée dans le logement du pape.
- X. Emploi disparu. - Logements de maîtres.

**VERTICALEMENT.**

- 1. Airs des gens heureux.
- 2. Ancienne monnaie. - Logement agréable.
- 3. Réponse. - Lié. - Prix Nobel.
- 4. Abusif pour Fabius.
- 5. Compagnon d'une poule. - Relatives à des Noires en cases.
- 6. Calmons le jeu.
- 7. Parti politique. - En dernier lieu.
- 8. Elle est mise en marche haut le pied. - Pétard qui fait briller les yeux.
- 9. Grandes divisions. - Non couchée.
- 10. Chroniques.

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	N	I	O	U	I	N	I	N	O	N
II	Y	E	S	■	N	I	V	O	S	E
III	M	■	S	A	D	E	■	C	S	G
IV	P	E	U	T	E	T	R	E	■	A
V	H	S	■	O	C	■	O	S	A	T
VI	O	P	I	N	I	O	N	■	C	I
VII	M	E	N	A	S	■	D	E	C	O
VIII	A	R	■	L	I	S	E	R	O	N
IX	N	A	Y	■	O	U	■	R	R	■
X	E	I	S	E	N	S	T	A	D	T

### Grilles de sudoku

Facile									Moyen									
			6	8	5		4		6	2								
	8							1	1	8	3	7	9					
9			7		1		5	8				1						
	9	4	1			7	6		8	7		3						9
	5		4		6		9		4		1	8	2	9	7			3
	6	7			8	1	3		3				1		4	6		
4	1		8		3			7					3					
3								1					1	8	6	3	7	
	7		2	1	9										2		4	
Difficile									Expert									
			7			4					4		5	7	9			
7	2		9			8			6									
3				4			1					9		4		2	8	
	8		6					5		3	8				7		4	
	1	6				3	7											
2						3	4		9	6					3	8		
	7			8				1	8	5		3	9					
			1			9	8	3										3
			5			6												

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

Facile									Moyen								
3	2	4	1	9	8	5	6	7	6	4	8	5	7	2	1	3	9
6	5	1	7	4	3	2	9	8	9	5	2	1	6	3	8	4	7
9	7	8	2	5	6	1	4	3	3	1	7	9	4	8	5	2	6
8	1	3	5	2	4	9	7	6	2	7	4	8	1	9	6	5	3
5	4	9	6	1	7	8	3	2	5	8	6	2	3	7	4	9	1
7	6	2	8	3	9	4	5	1	1	9	3	6	5	4	2	7	8
2	3	6	4	8	5	7	1	9	4	6	5	3	9	1	7	8	2
1	9	5	3	7	2	6	8	4	8	3	1	7	2	5	9	6	4
4	8	7	9	6	1	3	2	5	7	2	9	4	8	6	3	1	5
Difficile									Expert								
6	7	5	8	1	9	3	2	4	6	1	7	2	8	4	9	3	5
9	8	4	2	3	5	1	6	7	3	8	4	9	7	5	1	6	2
2	3	1	6	4	7	5	8	9	5	9	2	6	3	1	4	8	7
4	5	9	1	8	6	7	3	2	2	5	3	1	9	8	7	4	6
7	6	8	9	2	3	4	5	1	7	4	1	5	6	3	8	2	9
1	2	3	7	5	4	8	9	6	9	6	8	4	2	7	3	5	1
5	9	6	4	7	8	2	1	3	1	3	5	7	4	2	6	9	8
3	1	7	5	6	2	9	4	8	4	7	9	8	5	6	2	1	3
8	4	2	3	9	1	6	7	5	8	2	6	3	1	9	5	7	4

# Economie

15 aéroports marocains obtiennent le label

“Airport Health Accreditation” de l’ACI

Le Conseil international des aéroports (ACI) a attribué la certification sanitaire “Airport Health Accreditation” (AHA) à 15 aéroports marocains, après avoir évalué les mesures mises en place pour faire face à la pandémie, selon l’Office national des aéroports (ONDA).

Il s’agit de Casablanca-Mohammed V, Marrakech-Ménara, Agadir-Al Massira, Rabat-Salé, Oujda-Angad, Fès-Saïs, Tanger-Ibn Batouta, Ouarzazate, Nador-El Aroui, Essaouira-Mogador, Al Hoceima-Chérif El Idrissi, Errachidia-Moulay Ali Chérif, Tétouan-Saniat R’mel, Dakhla et Laâyoune-Hassan 1er, indique l’ONDA dans un communiqué.

Ce programme international d’accréditation sanitaire conçu par ACI, évalue les mesures sanitaires mises en place par les aéroports par rapport aux recommandations de l’Organisation de l’aviation civile internationale (OACI) et par rapport aux meilleurs pratiques du secteur, explique la même source.

Ainsi, rapporte la MAP, l’ACI a audité tout le dispositif sanitaire mis en place par ces aéroports et qui concerne tous les aspects de l’exploitation aéroportuaire dans les différentes zones de l’aéroport, notamment la distanciation physique, la protection des personnels, le nettoyage, la désinfection, l’aménagement des installations et équipements, sans oublier la communication et l’information sur tous les process et zones de l’aéroport, de l’accès aux terminaux jusqu’à l’embarquement dans l’avion et de l’arrivée de l’avion à la sortie des terminaux, en passant par la livraison des bagages.

Cette distinction attribuée par l’ACI vient attester de l’efficacité et de la pertinence du protocole sanitaire mis en œuvre par l’ONDA dans ses aéroports, souligne le communiqué. Elle vise également à rassurer les passagers et renforcer leur confiance en leur assurant que les espaces aéroportuaires sont sûrs et que toutes les précautions ont été prises pour réduire tout risque relatif à leur santé.

“Pleinement engagé pour accompagner la reprise du trafic aérien, dans le strict respect des mesures sanitaires, le personnel de l’ONDA reste mobilisé pour offrir aux voyageurs, un accueil rassurant et chaleureux, et un parcours sain dans les aéroports marocains”, affirme l’Office.

## Prêt de 450 millions de dollars de la Banque mondiale au Maroc

La Banque mondiale apporte son soutien aux réformes entreprises par le Maroc en vue d’étendre la disponibilité des services financiers et des infrastructures numériques au public.

L’institution financière internationale a récemment donné son feu vert à un prêt de 450 millions de dollars au Royaume « pour soutenir les réformes visant à accroître l’accès du public aux services financiers et numériques », a-t-elle indiqué dans un communiqué.

La même source souligne qu’il s’agit du deuxième prêt de financement, sur une série de trois, de la politique de développement de l’inclusion financière et numérique (DPF).

Ce nouveau crédit « vise à étendre la disponibilité des services financiers et des infrastructures numériques pour les particuliers et les entreprises, ainsi qu’à améliorer l’inclusion financière et l’entrepreneuriat numérique », a précisé l’institution de Bretton Woods.

Comme l’a fait remarquer le directeur de la Banque mondiale pour le Maghreb, Jesko Hentschel,



« la crise de Covid-19 a touché de manière disproportionnée les plus vulnérables, notamment les femmes, les jeunes, les travailleurs informels et les petites entreprises ».

C’est ainsi que, « pour ces segments de la société, l’amélioration de l’accès financier et numérique s’est avérée essentielle pour réduire leur exclusion sociale pendant la crise, et pour maintenir l’accès aux services de base et promouvoir l’entrepreneuriat numérique », a-t-il estimé.

Et d’ajouter : « Le programme actuel articule la réponse d’urgence du Maroc au Covid-19 en jetant les bases d’un meilleur accès aux services numériques sans papier, avec des réformes transformatrices conçues pour créer des opportunités à long terme ».

Il est important de préciser que, conformément au premier DPF, ce programme vise à approfondir les réformes visant à renforcer la résilience financière des ménages et des micro, petites et moyennes entreprises (MPME), selon les explications de la Banque mondiale.

D’après Onur Ozlu, économiste principal et co-chef d’équipe, « l’amélioration de l’accès au financement pour les start-up et les petites entreprises est un objectif clé de cette opération d’appui budgétaire, qui met également l’accent sur l’élargissement de l’accès à la micro-assurance en tant que clé du renforcement de la résilience ».

A en croire ce dernier, « ce programme favorisera des solutions de financement innovantes, telles que le financement participatif, un secteur émergent dans lequel le Maroc figure parmi les leaders au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ».

Dans son communiqué, la Banque mondiale ajoute, en outre, que la série DPF soutient également des mesures politiques pour permettre le déploiement du programme de protection sociale du pays.

Ainsi que l’a relevé la même source, « il s’agit notamment de la création d’identifications numériques pour l’identification facile des bénéficiaires de l’aide sociale, ainsi que la facilitation des paie-

ments sans numéraire dans le cadre des programmes de transfert monétaire ».

Priorité du nouveau modèle de développement du Maroc, ce programme s’appuie sur la stratégie du gouvernement et les enseignements tirés de Covid-19. Comme l’a déclaré Arthur Foch, spécialiste principal du développement numérique et co-chef d’équipe, il « soutient les réformes visant à stimuler la concurrence sur les marchés du haut débit et à étendre la connectivité dans environ 2.400 localités rurales mal desservies ».

A noter que le programme donne la priorité à l’inclusion des femmes dont les moyens de subsistance ont été affectés négativement pendant la pandémie et à l’accès aux opportunités économiques.

« Les réformes sous-jacentes à cette série de programmes soulignent à quel point l’autonomisation des femmes est cruciale pour une prospérité partagée », a souligné Dalia Al Kadi, économiste principale et co-chef d’équipe.

Alain Bouithy

**Soutien aux réformes entreprises pour accroître l’accès du public aux services financiers et numériques**

## La Douane met en service une nouvelle version de sa plateforme digitale Diw@nati



L’Administration des douanes et impôts indirects (ADII) a annoncé, jeudi, avoir mis en service une nouvelle version de la plateforme digitale Diw@nati. Depuis son déploiement en novembre dernier, Diw@nati évolue de manière continue pour répondre aux attentes des entreprises en leur offrant une nouvelle expérience digitale traduisant la volonté de l’ADII de faciliter la Douane aux citoyens et aux entreprises, indique l’ADII dans un communiqué.

Accessible sur le web avec un affichage adapté à tous les supports digitaux (Smartphone, tablette et ordinateur), Diw@nati est aujourd’hui disponible également en version mobile téléchargeable gratuitement sur Apple Store et Google Play, précise la même source.

Véritable espace virtuel douanier dédié aux

chefs d’entreprise, Diw@nati s’est par ailleurs enrichie, dans sa nouvelle version, d’une rubrique “e-documents” offrant aux utilisateurs la possibilité de rechercher, consulter et télécharger, dans un premier temps, quatre types de documents douaniers. Il s’agit des déclarations en douane (DUM), des fiches de liquidation des droits et taxes, des quittances de paiement et des certificats de décharge des comptes en régimes économiques en douane (RED).

L’ADII rappelle que Diw@nati met à la disposition des opérateurs économiques, de manière facile et instantanée, les données relatives à leurs opérations en douane, notamment celles en cours, en leur permettant d’effectuer des démarches en ligne grâce aux e-services, à l’image du paiement électronique.



## 5,8 millions d'ovins et de caprins identifiés pour l'Aïd Al-Adha

Quelques 5,8 millions de têtes d'ovins et de caprins destinées à la fête de l'Aïd Al-Adha 1442 ont été identifiées jusqu'au 17 juin 2021, a annoncé vendredi l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA).

Cette opération d'identification, menée par la Fédération interprofessionnelle des viandes rouges (FIVIAR) et l'Association nationale ovine et caprine (ANOC), consiste, à l'instar des années précédentes, en la pose, sur l'une des oreilles de l'animal, d'une boucle jaune, portant un numéro de série unique pour chaque animal, en plus de la mention et un logo portant "la tête d'un mouton", indique l'ONSSA dans un communiqué.

L'opération d'identification se poursuit au niveau national, fait savoir la même source, ajoutant que la FIVIAR et l'ANOC ont été char-

gées par le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime du Développement rural et des Eaux et forêts pour identifier les ovins et caprins destinés à la fête de l'Aïd al-Adha, sous la supervision de l'ONSSA.

Par ailleurs, les services vétérinaires de l'Office ont enregistré jusqu'au 17 juin courant, plus de 240.000 unités d'engraissement d'ovins et caprins. Ils ont prélevé jusqu'au 18 juin 2021, 660 échantillons de viande et 359 échantillons d'aliments pour animaux, en vue de leur analyse. Le plan d'action Aïd Al-Adha comprend également le contrôle de l'eau d'abreuvement et la circulation des fientes conditionnée par l'obtention d'un laissez-passer auprès des services vétérinaires de l'ONSSA afin de suivre leur traçabilité.

La situation sanitaire du cheptel national est satisfaisante, assure l'Office.

# Le NMD, un nouveau référentiel de développement aux choix stratégiques

Le nouveau modèle de développement (NMD), conçu sur la base des attentes des citoyens, constitue un nouveau référentiel de développement aux choix stratégiques, a affirmé Ahmed Réda Chami, président du Conseil économique, social et environnemental (CESE) et membre de la Commission spéciale sur le modèle de développement (CSMD).

Ahmed Réda Chami, qui donnait, récemment à Meknès, une conférence initiée par la Faculté de droit sur "les éléments du NMD", a indiqué que ce nouveau modèle, où "la monarchie est garante de l'unité nationale et porteuse de la vision stratégique du temps long", prône une complémentarité entre "un Etat fort, stratégie et démocra-

tique" et une société "aussi forte, solidaire et agissante".

Il a souligné que le NMD construit sur la base des attentes des citoyens et les acquis existants (stabilité, position géostratégique, relations étrangères importantes, infrastructures d'envergure, image du Maroc auprès des partenaires étrangers), tend à remédier aux difficultés systémiques et structurelles, au manque de cohérence des stratégies et des programmes et à la lenteur de la croissance économique impactée par l'imprévisibilité, rapporte la MAP.

Il s'agit d'un référentiel de développement qui "part de notre histoire et de notre identité plurielle que nous devons préserver, avec l'ambition que le citoyen soit au centre du processus de développement", a-t-il noté, ajoutant que le modèle, fruit d'une approche multidimensionnelle, défend, entre autres, la répartition des richesses, des emplois décents et des services publics de qualité.

L'ambition à l'horizon 2035 est de créer un "Maroc prospère, inclusif et des compétences", a relevé Ahmed Réda Chami, en s'attardant sur les quatre choix stratégiques du NMD.

Il s'agit, a-t-il précisé, d'une économie diversifiée, productive et créatrice d'emplois et de richesses,



d'un capital humain renforcé et mieux préparé pour l'avenir, des opportunités d'inclusion pour tous et un lien social consolidé, ainsi que des territoires durables et résilients.

Il a, en outre, relevé que le NMD veut créer les conditions pour une accélération "très forte" de la croissance qui devrait atteindre 6% en moyenne, afin de créer suffisamment d'emplois de qualité et financer les grandes ambitions du NMD, notamment dans les sec-

teurs sociaux.

Le NMD fixe, selon lui, cinq paris d'avenir offrant des opportunités d'investissement et de partenariat dans les domaines stratégiques. Il s'agit de la référence régionale (investissement, enseignement supérieur, recherche), la société numérique, un Maroc champion de l'énergie verte, un pôle financier régional et le "Made in Maroc".

Ces paris renforcent l'engage-

ment du Maroc et son soft-Power à l'échelle régionale et internationale, a-t-il dit.

Abordant la place de l'université dans le NMD, Ahmed Réda Chami a plaidé pour une université autonome, capable de contribuer au développement de sa région, à travers un système d'enseignement supérieur et de recherche scientifique, fondé sur l'excellence comme déterminant d'une société de savoir résiliente et innovante.



**Ahmed Réda Chami**  
*Créer un Maroc prospère, inclusif et des compétences*

## Le PIB de la région de Sous-Massa devrait atteindre 661 MMDH d'ici 2046



Le Produit intérieur brut (PIB) devrait atteindre 661 milliards de dirhams (MMDH) à Souss-Massa d'ici 2046,

ce qui classera la région au 4ème rang à l'échelle nationale, relève une étude sur "le schéma régional d'aménagement du territoire à

Souss-Massa".

Selon cette étude, les flux des investissements annuels pourraient atteindre 200MMDH, dont 25% sont étrangers directs.

La part de la région dans les grandes entreprises atteindra 15%, alors que la fréquence annuelle de la création des sociétés et coopératives montera à 30.000 avec une augmentation de plus de 50% dans le taux d'activité chez les femmes, note le document présenté devant la commission de concertation autour du schéma d'aménagement du territoire de la région de Souss-Massa.

Il est prévu aussi une baisse de 5% du taux de chômage, de 2,5% du taux d'analphabétisme et une réduction de 50% des disparités territoriales, rapporte la MAP.

Pour réaliser ces objectifs, l'étude a suggéré des réformes en matière d'appui à la création des entreprises, notamment chez les jeunes, l'adoption d'une planification urbaine, à même de permettre l'émergence de villes productives et équilibrées, outre l'augmentation de l'offre sur les terrains industriels à travers des tarifs préférentiels.

De même, il est proposé la mise en place d'incitations financières et fiscales pour attirer les investisseurs nationaux et étrangers et l'amélioration de la gouvernance économique et sociale dans la région, à travers des outils efficaces de leadership. L'étude a recommandé une diversification des sources de financement des projets de développement, la création d'agences régionales spécialisées, la mise en

place de modèles économiques spécifiques pour chaque domaine, la mise en place de formations et recherches universitaires adéquates aux besoins de la région, la facilitation de l'arsenal juridique relatif aux documents de l'urbanisme, ainsi que l'appui de la société civile et des coopératives œuvrant dans le domaine d'autonomisation de la femme et des personnes en situation de handicap.

Et pour conclure, l'étude a proposé quelque 227 projets intégrés pour un investissement de 217,45MMDH, dont 73MMDH sont dédiés à des projets communs (58) entre plusieurs domaines, tout en rappelant la nécessité de mettre en synergie les efforts des différents acteurs pour concrétiser ce programme ambitieux.

# Art & culture

## “Drawing life” remporte le Grand prix du Festival Handifilm

Le film brésilien “Drawing life” a remporté le Grand Prix de la Compétition internationale officielle du court-métrage, dans le cadre de la 14<sup>ème</sup> édition du Festival Handifilm, organisée du 17 au 19 juin à Rabat sous le thème “Les troubles d’apprentissage à travers le zoom des jeunes cinéastes”. Le jury du Festival a décerné ce prix au court-métrage de Luciano Lagares (Brésil) pour “sa sensibilité et sa créativité qui a fait du handicap une inspiration artistique et de l’art un espace dédié à l’imagination pour les personnes en situation de handicap”, ont indiqué les organisateurs du Festival dans un communiqué.

Le “prix du scénario” a été attribué à “Are you Volleyball” de Mohamed Bakhshi (Iran) “pour sa structure dramatique caractérisée par sa simplicité et son approche inclusive de la question du handicap, sans aucune stigmatisation ni discrimination”, relève la même source.

S’agissant du prix du documentaire, le film “La Vie de Luc” d’Adeline de Oliveira (France) a été sacré “pour l’interprétation captivante qu’il a faite

de son personnage principal, d’une manière qui allie humour et autodérision”.

Le film “Ian, Una Historia Que Nos Movilizara” d’Abel Goldfarb (Argentine) a remporté le “Prix du jury” pour “sa manière distinguée de traiter le handicap tout en traitant des valeurs de solidarité inclusive”.

Le “prix du meilleur message de conscientisation sur le handicap” est revenu au court-métrage “Mine de Rien” d’Omar Kahouadij d’Algérie. Ce film a eu recours à une approche originale et créative à l’égard du handicap, tout en usant de la notion de stéréotype dans le traitement du sujet. S’agissant de la compétition internationale du court-métrage spécial junior 2021, organisée dans le cadre de cette même édition, le Grand Prix du Festival Handifilm a été décerné au film “Able” du lycée Abdelkrim Khattabi à Tiflet. Le jury a salué la créativité ainsi que l’authenticité de ce court-métrage, notant que la vie d’une personne en situation de handicap est une lutte continue notamment en absence du soutien de son entourage.

Toujours dans la catégorie junior,

organisée dans le cadre du projet “Les Jeunes devant et derrière la caméra pour une société inclusive” avec le soutien de la fondation Droso, le “Prix du meilleur message de conscientisation sur le handicap” a été attribué au film “Bella ciao” de Istituto Agrario Prever Osasco d’Italie “pour son utilisation inspirante d’une chanson populaire avec une charge historique pour lutter contre les préjugés envers les personnes handicapées”.

Quant au Prix du scénario, il est revenu au court-métrage “Une seconde chance” du lycée Kacem Amine de Sidi Slimane. Ce film se distingue par sa “construction cohérente du drame qui met en exergue la dure réalité dans laquelle vit un groupe social qui peine à accéder à l’éducation.” Le Prix spécial jury est revenu au film Empatia de Liceo Vldese di Torre Pellice (Italie) pour “son approche artistique et esthétique du handicap en usant d’un style qui accentue l’esprit de solidarité à travers le langage artistique.”

Le Jury de ce festival est composé d’Adil Semmar, critique de cinéma et traducteur, Janane Fatime Mohammadi, réalisatrice, Asmaa El Alaoui, produc-

trice et directrice de l’Institut Spécialisé de Cinéma et de l’Audiovisuel, ainsi que de la cantatrice-lauréate meilleure voix marocaine en 2016, Kawtar Benchaffi. Dans son allocution au terme de cet événement, le directeur général du festival, Hassan Benkhalfa, a relevé que “cette édition s’est distinguée par des films réfléchis et variés tant au niveau des sources que de la façon dont les sujets ont été traités”.

Il a également souligné que cette édition a mis en lumière les capacités créatives des jeunes qui, malgré les contraintes de la pandémie de la Covid-19, ont travaillé dur tout en respectant les mesures sanitaires en vigueur. Le Festival handifilm est organisé par l’Association Handifilm, dans le cadre de ses activités visant à diffuser une culture accueillante de la diversité auprès du grand public et à développer les capacités créatives des jeunes. Cette édition a connu la participation de 31 films représentant huit pays et a été accompagnée par une panoplie d’activités notamment des hommages, des masterclass et des tables rondes.

A.A



## Un documentaire pour influencer Biden sur la peine de mort



Le réalisateur Patrick Forbes espère que son documentaire, “Le Fantôme”, sera “l’étincelle” qui fera bouger le président américain Joe Biden sur la peine de mort grâce à son message “très clair: un innocent a été exécuté”.

Le film, qui sera en salles le 2 juillet, retrace le meurtre de Wanda Lopez, poignardée un soir de 1983 dans une station-service de Corpus Christi, au Texas, où elle travaillait

comme caissière. Juste avant de mourir, la jeune femme avait appelé la police pour signaler un homme suspect. Le documentaire, une reconstitution minutieuse et glaçante, s’ouvre sur l’enregistrement de ses derniers mots: “Tu les veux? Prends-les, je te les donne. Je ne vais rien te faire, s’il te plaît!”

Arrivés trop tard pour la sauver, les policiers se lancent à la poursuite du coupable, que des témoins ont vu fuir à pieds. Quarante minutes plus tard, ils arrêtent Carlos de Luna, un homme de 20 ans au casier déjà lourd, qui se cache sous une voiture. Convaincus de tenir le meurtrier, les enquêteurs ne cherchent pas plus loin, même s’il clame son innocence et ne présente aucune tache de sang.

Lors de son procès, Carlos de Luna explique avoir fui par peur d’être mis en cause et assure connaître le coupable: un certain Carlos Hernandez qu’il dit avoir connu en prison. Mais, confrontés à des photos des hommes de ce nom, il n’est pas en mesure de l’identifier. Et des mensonges à la barre fragilisent sa crédibilité. Le procureur en conclut que ce Carlos Hernandez est le fruit de son imagination, “un fantôme”, et il est condamné à mort.

Après le rejet de tous ses recours, il est exécuté en 1989. “A partir de là, la vérité a lentement commencé à jaillir”, raconte à l’AFP

le Britannique Patrick Forbes, qui a notamment réalisé Wikileaks: secrets et mensonges (2012). En 2004, le professeur de droit James Liebman de l’Université de Columbia, lance une contre-enquête avec l’aide de ses étudiants et d’un détective privé.

Ils découvrent que Carlos Hernandez a bel et bien existé. Mort en prison en 1999, alors qu’il purgeait une peine pour avoir agressé une femme avec un couteau, cet homme ressemblait comme deux gouttes d’eau à Carlos de Luna. En 2012, le professeur Liebman et ses étudiants publient un long article dans une revue juridique, titré “les deux Carlos: anatomie d’une erreur judiciaire”, qui sert de base au film.

Patrick Forbes assure toutefois avoir entamé ses recherches sans opinion arrêtée. “Si mon film était un clip de campagne contre la peine de mort, il serait mauvais”, dit-il.

Méthodiquement, il a cherché tous les protagonistes de l’affaire et met à l’écran policiers, procureurs, avocats, témoins... Mais aussi des femmes qui ont été victimes de Carlos Hernandez et qui restent traumatisées par les violences qu’il leur a infligées.

L’une d’elle raconte qu’il s’est vanté auprès d’elle d’avoir tué Wanda Lopez et d’avoir échappé à la justice grâce à son “tocayo”, un mot espagnol qui désigne une personne ayant

le même prénom.

Aujourd’hui, Patrick Forbes pense détenir la vérité: “Elle est horrible, mais elle est aussi très humaine: les gens font des erreurs” et, selon lui dans ce dossier, “toutes les erreurs qui pouvaient être commises ont été commises”. Mais elles s’inscrivent selon lui dans un système judiciaire qui ne donne pas des chances égales aux pauvres et aux minorités. “Le coupable est un homme pauvre hispanique, l’innocent exécuté est un homme pauvre hispanique, ils ne pouvaient pas être traités équitablement.” Alors il espère que son film aide à réhabiliter Carlos de Luna, mais aussi à “apporter des changements” plus larges. Pour ce faire, il a accepté que “Le Fantôme” soit mis au service d’une pétition qui demande au président démocrate Joe Biden de commuer la peine des condamnés à mort par la justice fédérale.

Le démocrate a dit pendant la campagne être opposé à la peine capitale mais n’a pris aucune décision depuis sa prise de fonction. Au contraire, son ministre de la Justice a demandé récemment la peine de mort pour l’auteur de l’attentat du marathon de Boston. Patrick Forbes espère que le cas de Carlos de Luna “le pousse à changer”. “Ne serait-ce pas fantastique qu’un film amène un changement concret?”

## “Hitman et Bodyguard 2” en tête du box-office

Malgré des critiques catastrophiques, la comédie d'action “Hitman et Bodyguard 2” s’est emparée, ce week-end, de la tête du box-office en Amérique du Nord, détrônant “Sans un bruit 2” qui poursuit néanmoins son bon parcours.

Suite de “Hitman et Bodyguard”, le film réunit de nouveau Ryan Reynolds, Samuel L. Jackson et Salma Hayek, le premier encore au service d’un tueur à gage et de son épouse, aux prises avec divers malfrats. Pour son premier week-end d’exploitation, la comédie a réalisé 11,6 millions de dollars de recettes dans les

salles des Etats-Unis et du Canada de vendredi à dimanche, soit 17 millions depuis sa sortie, jeudi, et en comptant les avant-premières. Il devance “Sans un bruit 2”, qui a vendu pour 9,4 millions de dollars de billets, portant son total à 125 millions en 4 semaines à l’affiche.

Le week-end était privé de sortie d’importance, en attendant l’arrivée, vendredi, du premier blockbuster de l’été, “Fast and Furious 9”, qui a déjà réalisé 292 millions de dollars de recettes dans le reste du monde.

Avant l’arrivée des grosses affiches (“F9” mais aussi “Black Widow” ou “Suicide Squad”), le der-

nier week-end du printemps a été consacré aux suites, “Pierre Lapin 2” se hissant ainsi sur la troisième marche du podium, avec 6,1 millions de dollars et 20,3 en deux semaines.

Autre volet d’une saga, le troisième opus de la franchise “Conjuring”, “Conjuring 3: sous l’emprise du diable”, arrive en quatrième position, avec 5,1 millions de dollars et 53,5 en 3 semaines en salles.

Le dernier long métrage de Disney, “Cruella”, le suit de très près, ramassant 5,1 également (50.000 dollars de différence entre les deux films), pour atteindre 64,7 millions depuis sa sortie, fin mai.



## Bouillon de culture

### Prix de l’Excellence musicale



La Fondation Brahim Akhiate pour la Diversité Culturelle a organisé, dimanche à Rabat, une cérémonie de remise du Prix de l’Excellence Musicale et de la Diversité Culturelle “AZA-ONE”, et ce à l’occasion de la Fête de la Musique, célébrée le 21 juin de chaque année.

A travers cette initiative, la fondation œuvre à former de jeunes talents dans le cadre d’un atelier de formation musicale, a souligné le secrétaire général de la Fondation, Yassine Akhiate, dans une déclaration à MAP-Amazigh, faisant valoir les bienfaits de l’éducation musicale pour l’enfance et la jeunesse et son rôle fondamental dans la construction de tout projet culturel. A ce titre, a-t-il ajouté, la fondation met en œuvre tous les moyens éducatifs mis à sa disposition, y compris en matière d’éducation artistique, pour atteindre les objectifs escomptés. Et de noter que la Fondation s’emploie à consolider et renforcer les valeurs de citoyenneté et de démocratie, partant des principes de diversité culturelle inscrits dans la constitution du Royaume, et du souci de s’engager dans la formation éducative, culturelle, sociale, artistique et environnementale.

A cet effet, M. Akhiate a relevé qu’un atelier de formation baptisé “AZA-ONE” a été mis en place pour initier enfants et jeunes à la peinture et la musique, et afin de stimuler leur intérêt quant aux questions relatives au patrimoine marocain et à la diversité culturelle comme partie intégrante du système des droits de l’homme.

Cette journée artistique a été marquée par la présentation de performances musicales assurées par plus d’une vingtaine de participants âgés de moins de 18 ans, laquelle prestation a été sanctionnée par la remise de prix de mérite aux enfants qui se sont distingués.

## Parution de l’ouvrage “Histoires des Prophètes” aux éditions Science sacrée

“Histoires des Prophètes”, un beau livre au texte établi, traduit et annoté par Touria Ikbâl et Muhammad Vâlsan, vient de paraître dans la collection Sumbul des éditions Science sacrée.

Volumineux (760 pages) et bilingue (en langues arabe et française), l’ouvrage aborde et présente, comme son intitulé l’indique, les histoires des prophètes “sous la forme de récits éducatifs plus adaptés à une expression orale qu’écrite”, lit-on sur sa quatrième de couverture. Il s’agit d’un opus monté “à partir de la consultation et la comparaison de six manuscrits”, indique sa co-auteure Touria Ikbâl dans une déclaration à la MAP, ajoutant que cette version bilingue est accompagnée d’une présentation d’un index des termes coraniques et un autre des noms propres figurant dans le texte. Elle explique, par ailleurs, que la version de “Qisas al Anbiyyae”

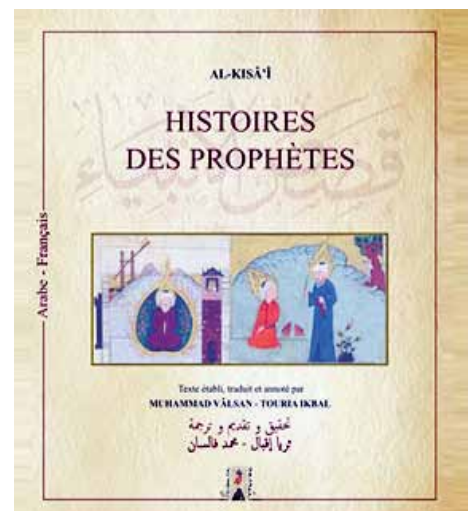
attribuée à l’Imam Muhammad Ibn Abdullah al-Kisâi est l’une des plus connues. Elle commence, dit-elle, par “le récit de la création du monde, des anges, de l’univers, des cieux et la terre par le Tout-Puissant jusqu’à celui de la création d’Adam qui reçoit par là même le souffle divin”. “Viennent ensuite, dans un ordre chronologique, les histoires proprement dites des prophètes dont également ceux mentionnés dans la Bible, tels Hénoch, Noé et Abraham, Ismaël et Hajar”, explique-t-elle.

Passant en revue les nombreux aspects hagiographiques des prophètes et des événements importants ayant jalonné leur vie, le livre se termine par le récit du Prophète Yahya (Jean-Baptiste) et celui de Jésus-Christ.

La spécialiste du soufisme ajoute, in fine, qu’“al-Kisâi donne beaucoup d’éléments d’information tant sur l’Islam en général que sur le Prophète

Sidna Muhammad en particulier”.

Native de Marrakech, Touria Ikbâl est universitaire, poétesse, traductrice et chercheuse en soufisme. Elle dispose d’une vingtaine de publications dont des recueils de poèmes (aux éditions Marsam), traductions et études sur le soufisme, dont “les Noms Divins” en version bilingue (arabe-français) calligraphié par Mohamed Idali et “la Burda du désert” co-écrit avec Muhammad Vâlsan et calligraphié par Faiza Tidjani. Elle participe régulièrement à plusieurs rencontres sur les thèmes de la poésie, la traduction et le soufisme dans plusieurs pays arabes, européens et aux Etats-Unis. De son côté, Muhammad Vâlsan, directeur de la revue “Science Sacrée”, est né à Paris où il a étudié la théologie et les religions comparées. Il est également conférencier dans plusieurs pays sur les thèmes du “tassawouf”, des sciences et des arts traditionnels.



# Abderrazzak Hamzaoui, alias Hamza Marzak, écrivain, auteur de "Le Muet"

## L'humanité a toujours été créative. Elle l'est, et elle le restera

*Ingénieur dans le secteur des mines, Abderrazzak Hamzaoui (58 ans), ne s'est pas pour autant laissé absorber par son immense champ d'activité. Son amour pour les voyelles et consonnes l'a guidé sur le chemin de la littérature, non seulement en tant que lecteur assidu mais aussi dans la position d'écrivain. Auteur de "Le Muet", aux éditions "7eciel", Abderrazzak Hamzaoui n'a qu'une seule prétention, transmettre son savoir et réduire la fracture qui définit actuellement la relation entre la culture et les nouvelles générations.*

*A travers son roman et les quatre années d'écriture qu'il a nécessité, il espère du fond du cœur donner envie aux élèves et autres étudiants universitaires de lire, discuter et surtout développer une pensée critique. Une volonté somme toute noble mais qui se heurte à une jeunesse marocaine et arabe à contresens de toute velléité de se cultiver, peu encouragée qu'elle est par une volonté politique qui frise le néant à cet effet. En tout cas, Abderrazzak Hamzaoui ne baisse pas les bras et espère de cette manière contribuer à renforcer l'immunité intellectuelle collective des jeunes d'aujourd'hui et de demain.*

**Libé : Quand avez-vous ressenti le besoin d'écrire ?**

Abderrazzak Hamzaoui : J'ai toujours eu l'intention d'être écrivain parce que même si je le suis devenu vers la fin de ma carrière, c'était pour moi une façon d'exprimer mes idées en toute liberté et de sentir que je contribue au développement de la société. A mon sens, la littérature ne se résume pas uniquement au plaisir de lire mais c'est plutôt une façon de penser autrement, d'échanger ses idées et de les partager avec les lecteurs.

**Qu'est-ce qui vous passionne dans la culture arabo-musulmane qui se trouve au cœur de votre livre ?**

Il y a deux aspects. Le premier, c'est que j'ai jugé utile de me pencher sur ce qu'on pourrait appeler les freins qui empêchent l'esprit humain de penser de manière libre. Et notamment une croyance dominante selon laquelle celui qui excellait était celui qui a appris et pas celui qui a compris. Le résultat de cette croyance est que l'on est allé droit dans le mur dans beaucoup de domaines, en l'occurrence l'enseignement et la culture, favorisant ainsi l'endoctrinement et la pensée unique. Le second point, qui est positif, c'est la sagesse qui se dégage des petites histoires que nos grands-parents nous racontaient. D'ailleurs, notre culture est très riche en ce sens.

**Elle serait cependant sur le déclin. Pensez-vous qu'il soit possible de lui redonner un second souffle ?**

C'est justement l'une des idées maîtresses de mon livre "Le muet". Vous avez entièrement raison, la culture arabo-musulmane est en déclin, mais le point de départ de toute évolution ou de tout développement c'est d'abord la remise en cause des vérités absolues. Il faut avoir le courage de remettre en cause les pensées. Je suis arrivé à cette conclusion car j'ai toujours pensé à ce que je faisais et je n'ai jamais raté l'occasion de me former de manière multidisciplinaire. D'ailleurs, je crois n'avoir jamais été l'esclave d'une technique ou d'une quelconque compétence aussi intéressante soit-elle. Je me

posais toujours la question de savoir comment je pourrais me développer et devenir meilleur.

Le fait que je sois maître en programmation neuro-linguistique m'a également appris que pour qu'un être humain puisse se développer et impacter son environnement, il faudrait qu'il se positionne dans une situation où il a le choix. Se ranger à l'aveuglette derrière une pensée aussi intéressante soit-elle, n'est pas une bonne idée. Il faut toujours se poser des questions, prendre du recul, penser autrement et voir si on a d'autres choix qui se présentent à nous.

**C'est un beau programme, certes, mais peut-il être efficace sans volonté politique pour vulgariser la culture ?**

En fait, tout est lié. Pour que le décideur politique puisse prendre de telles décisions, il faudrait qu'il ait le courage de se remettre en question. A travers mes expériences dans l'administration, j'ai remarqué que, parfois, la prise de décision n'est tributaire que de l'individu lui-même. Il se fait des illusions selon lesquelles il ne pourrait pas prendre de décision alors qu'en réalité, ses croyances limitantes le freinent. Ce qui rejoint encore une fois ce que j'expliquais au sujet de l'importance de la remise en cause de la pensée. De plus, les croyances limitantes ont un autre inconvénient puisque c'est quelque chose qui a été utilisé à un moment donné et qui n'a plus d'utilité aujourd'hui.

**Etes-vous partisan de la théorie selon laquelle l'humanité manque actuellement de créativité en comparaison avec les siècles précédents ?**

L'humanité a toujours été créative. Elle l'est, et elle le restera. Si nous nous retrouvons dans une situation où nous sommes bloqués par la vérité absolue, ailleurs dans le monde, il y aura certainement des esprits créatifs. Et pour contribuer à la créativité de l'humanité, il faudrait que l'être humain, en général, se réconcilie avec sa pensée, qu'il la maîtrise en pensant librement.

**Dans un récent entretien, vous**

**avez dit que les arts représentaient la vie ou plutôt ses manifestations, cela veut-il dire par ricochet que l'absence d'art dans nos vies est une autre façon de mourir, du moins intellectuellement ?**

Finale, les arts nous rapprochent de la beauté. A mon sens, la beauté est un agencement de plusieurs composantes. Il se trouve que la vie est illustrée dans des agencements tels que les fleurs, ou les paysages, entre autres. Donc, plus on se rapproche de notre capacité artistique, plus on se rapproche de la vie, on en profite et on l'apprécie. Cette sensibilité artistique on la possède tous. Le problème est que si nous nous trouvons dans un milieu qui apprécie les arts, on a de fortes chances de développer une sensibilité artistique, autrement, elle risque d'être très limitée. Et dans ce sens, il faudrait à un moment donné que les décideurs politiques accordent de l'importance au développement des capacités de chaque individu pour lui permettre d'avoir une grande sensibilité artistique. C'est ce qui résulte sur de l'espoir.

**Vous êtes maître praticien en programmation neuro-linguistique (PNL), en quoi cela consiste-t-il ?**

Il s'agit de la modélisation de l'excellence et de la pensée de l'être humain. Pour que la PNL ait un impact, il faudrait que l'être humain soit adepte de la méta pensée et donc être amené à se poser des questions. Ensuite, il faudrait que chaque personne ayant atteint l'excellence dans une expérience donnée devienne une source d'inspiration pour autrui. Ce qui fait l'éloge de la PNL, ce sont les expériences faites sur les spécialistes dans un domaine donné. Ils avaient tous les mêmes compétences mais, en parallèle, il y en a qui excellaient et d'autres moins.

L'idée était donc de modéliser la façon de penser de ces gens qui excellent. Cela a permis d'établir des protocoles mis à la disposition de tous. Ces protocoles ont mis en évidence que le secret de tout cela se trouve dans la façon de penser de



l'individu. Il y a donc des gens qui ont la capacité de se remettre en question et de mettre en cause les croyances limitées et d'autres moins, en dépit parfois, de leur formation universitaire.

**Est-ce que la PNL influence d'une façon ou d'une autre votre manière d'écrire et de penser le monde ?**

Cela m'a aidé à me mettre à la place de l'autre pour être dans le même état d'esprit, ressentir ce qu'il ressent et mieux comprendre sa façon de penser. Donc, la PNL a cette force de nous donner des outils qui nous permettent de mieux appréhender le monde. Comme on dit toujours en PNL, chacun a sa propre carte du monde. La PNL me permet aussi d'avoir du recul et de voir dans quelle mesure les croyances limitantes ont pu causer des dégâts aux personnages.

A titre d'exemple, je peux citer Saad, le personnage principal de « Le Muet ». Lorsqu'il était en prison où il a subi des atrocités de la part d'une organisation jihadiste, j'ai fait l'effort de vivre son état pour mieux décrire ce qu'il ressentait. Et je peux vous assurer qu'au moment où je décrivais les scènes atroces, j'avais les larmes aux yeux. Je ressentais ce qu'il ressentait, et j'ai eu besoin de plusieurs semaines pour me libérer des sentiments que le personnage a pu éprouver. Et cela justement grâce à la PNL, qui a aussi bien d'autres avantages. Comme d'être en méta position par rapport à différents personnages. Un processus généralement appelé l'ironie flaubertienne par les écrivains ou les romanciers. C'est-à-dire la situation où le lecteur sait comment évoluera l'histoire contrairement aux personnages. Sans oublier que la plupart des personnes de mon roman "Le muet" ont parcouru un voyage initiatique. Un voyage à travers lequel les croyances ont été balayées au fur et à mesure des périétries de l'histoire. Ce processus de mutation des croyances ne peut s'achever qu'à travers les états émotionnels et les expériences réellement vécues par les personnages.

**Propos recueillis par Chady Chaabi**

**NAJMAT TIFELT**  
Société A Responsabilité Limitée au capital de 1.000.000,00 dirhams  
Siege Social : 130 Boulevard Zerktoni, 1er étage, Immeuble Foch, Appartement n°12-Casablanca  
R.C. Casa N°507355-IFn°50302959  
**CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ**

I/ Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 12 Mai 2021, il a été constitué une société à responsabilité limitée, aux caractéristiques suivantes :

- Dénomination Sociale : NAJMAT TIFELT
- Forme Juridique : Société à responsabilité limitée
- Siege Social : 130 Boulevard Zerktoni, 1er étage, Immeuble Foch, Appartement n°12-Casablanca
- Objet Social : La société a pour objet social au Maroc :
- L'acquisition de toutes propriétés urbaines ou rurales, leur exploitation par tous les moyens ;
- La réalisation d'opérations de lotissements de terrains, leurs viabilisations, équipements et leurs valorisations en général ;
- La construction de locaux destinés à l'habitation, aux activités commerciales, industrielles ou professionnelles, en vue de les vendre, de les louer ou de les utiliser personnellement ;
- La prise à bail de tous locaux ou immeubles ;
- La prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés ou entreprises ; et l'achat de titres ou valeurs ;
- Travaux de construction générale, génie civil, travaux de terrassement généraux, assainissement, voiries, aménagements internes et externes ;
- Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société ou susceptibles de contribuer à son développement.
- Durée : 99 ans
- Exercice Social : Du 1er janvier au 31 Décembre
- Capital Social : 1.000.000,00 dirhams, divisé en 10.000 parts sociales de 100 dirhams de valeur nominale chacune, intégralement libérées à la souscription et attribuées aux associés comme suit :
- Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH à concurrence de 5000 parts
- La société MERIMA à concurrence de 5000 parts
- Gérance : est nommé pour une durée illimitée en qualité de gérant de la société : Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH
- II. Le Dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 17 juin 2021 sous le numéro 783146.
- III. La société est définitivement constituée et immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro 507355.

POUR EXTRAIT ET MENTION  
**N° 5649/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA JUSTICE  
SOUS-DIRECTION REGIONALE  
ALHOCEIMA

**Avis d'appel d'offres ouvert** sur offres de prix n°04/SDRALH/2021  
Le présent appel d'offres est réservé à la petite et moyenne entreprise  
Le 14/07/2021 à 11 h00 min, il sera procédé, dans le siège de la Sous direction régionale D'ALHOCEIMA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre des prix ayant pour objet : Achat de fourniture pour matériels informatiques pour la circonscription judiciaire d'Al-Hoceima. (Lot Unique)  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du budget et/ou d'équipement de la sous direction régionale sis à la Cour d'appel d'Al-Hoceima, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le présent Appel d'offre est spécifique pour les petites et moyennes entreprises.  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 5 000.000dhs (Cinq Mille Dirhams).  
L'estimation des coûts des fournitures établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme : 420006,00 dhs TTC (Quatre Cent vingt Mille six Dirhams)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret n° 2.12.349 du 8 jourmada I 1434 (20mars 2013) relatifs aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du sous-directeur régional Al-Hoceima sis Cour d'appel d'ALHOCEIMA, Avenue Palestine Al-Hoceima.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit effectuer le dépôt des plis par voie électronique dans le portail des marchés publics suivant l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation. Dans celles justifiant sa qualité de petite et moyenne entreprise conformément à l'article 4 de la décision du ministère de l'économie et des finances n° 3011.13 (30 octobre 2013).

**N° 5650/PA**  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA JUSTICE  
SOUS-DIRECTION REGIONALE  
ALHOCEIMA

**Avis d'appel d'offres ouvert** sur offres de prix n°07/SDRALH/2021  
Reserve à la petite et moyenne entreprise nationale  
Le 14/07/2021 à 10h, il sera procédé, dans le siège de la Sous-direction régionale d'Al-Hoceima, sis à la Cour d'appel d'Al-Hoceima Avenue Palestine Al-Hoceima, à l'ouverture des plis relatifs à

l'appel d'offres sur offre des prix N° 07/SDRALH/2021 ayant pour objet : Réalisation des études techniques et suivi des travaux de remplacement des ascenseurs défectueux à la Cour d'Appel d'Al Hoceima, en lot unique.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés publics de la sous direction régionale auprès de la Cour d'appel d'Al-Hoceima, sis à Boulevard Palestine Al-Hoceima, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quatre Mille Dirhams (4 000,00 Dhs).  
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme : Soixante Dix Mille Cinq Cent Dirhams TTC (70.500,00 Dhs TTC)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31et 148 du décret n° 2.12.349 du 8 jourmada I 1434 (20mars 2013) relatifs aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés publics de la sous direction régionale d'Al-Hoceima sis Cour d'appel d'ALHOCEIMA, Avenue Palestine Al-Hoceima.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit effectuer le dépôt des plis par voie électronique dans le portail des marchés publics suivant l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- Les concurrents installés au Maroc doivent produire des copies certifiées conformes aux originaux des certificats d'agrément. Les domaines d'activité exigés sont :  
- D 14 : calcul de structures pour bâtiments à tous usages ;  
- D 15 : Courant fort et courant faible pour bâtiments à tous usages  
Les concurrents qui ne sont pas installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation. Il est prévu une visite des lieux le01/07/2021 à 10h00mn, à la Cour d'appel d'Al-Hoceima, sis à Boulevard Palestine Al-Hoceima  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

**N° 5651/PA**  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
Province Rhamna  
Secrétariat général  
DFL/SBM  
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE  
N° :02/2021/FDR

Le 15/07/2021 à 11 H , il sera procédé, dans les bureaux de la salle des réunions au secrétariat à l'ouverture des plis des architectes rela-

tifs à la consultation architecturale pour objet : ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'AMENAGEMENT DES ETABLISSEMENTS DE SANTES RELEVANT LA PROVINCE RHAMNA-TRANCHE I  
Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré à au bureau du secrétariat général de la province Rhamna , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état à l'adresse électronique [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 3 910 000.00 DHS  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau sus-indiqué
- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit par voie électronique
- soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 16 du règlement de la consultation architecturale.  
**N° 5652/PA**  
ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Intérieur  
Province Rhamna  
Secrétariat général  
DFL/SBM  
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE  
N° :03/2021/FDR

Le 15/07/2021 à 11 H 30 , il sera procédé, dans les bureaux de la salle des réunions au secrétariat à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour objet : ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'AMENAGEMENT DES ETABLISSEMENTS DE SANTES RELEVANT LA PROVINCE RHAMNA-TRANCHE II  
Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré à au bureau du secrétariat général de la province Rhamna , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état à l'adresse électronique [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 3 910 000.00 DHS  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau sus-indiqué
- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit par voie électronique
- soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début

de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 16 du règlement de la consultation architecturale.

**N° 5653/PA**  
ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Intérieur  
Région Marrakech - SAFI  
Province Rhamna  
Secrétariat général  
DFL/SBM

**Avis d'appel d'offres ouvert** Le :03/08/2021 il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix au profit de la Province Rhamna pour :

- A 10H00 : AO n° : 09/2021/INDH : relatif à : FOURNITURE DU KIT SCOLAIRE DANS LE CADRE DE « L'INITIATIVE ROYALE UN MILLION CARTABLE » AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2021/2022 POUR LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRE RELEVANT DE LA ZONE SCOLAIRE BENGUERIR DE LA PROVINCE RHAMNA
- Caution provisoire : 30 000,00DH (Trente mille dirhams)
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million quatre cent vingt mille cent quarante deux dirhams 95 cts (1 420 142.95 DHS)
- A 10H30 : AO n° : 10/2021/INDH : relatif à : FOURNITURE DU KIT SCOLAIRE DANS LE CADRE DE « L'INITIATIVE ROYALE UN MILLION CARTABLE » AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2021/2022 POUR LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRE RELEVANT DE LA ZONE SCOLAIRE SIDI BOUATHMANE DE LA PROVINCE RHAMNA
- Caution provisoire : 30 000,00DH (Trente mille dirhams)
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux millions dix huit mille cinq cent soixante trois dirhams 39 cts (2 018 563.39 DHS)

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès de la division de budget et du matériel de la Province Rhamna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret 2.12.349 relatifs aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Province Rhamna.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception
- Soit par voie électronique [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation  
Les échantillons à déposer dans la salle de réunion du Secrétariat Général de la Province de RHAMNA au plus tard 02/08/2021. à 14 heures.  
**N° 5655/PA**

Secrétariat Général de la Province de RHAMNA au plus tard 02/08 /2021 à 14 heures.

**N° 5654/PA**  
ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Intérieur  
Région Marrakech - SAFI  
Province Rhamna  
Secrétariat général  
DFL/SBM

**Avis d'appel d'offres ouvert** Le : 03/08/2021, il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix au profit de la Province Rhamna pour :

- A 11H00 : AO n° : 12/2021/INDH : relatif à : FOURNITURE DU KIT SCOLAIRE DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE UN MILLION CARTABLE » AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2020/2021 POUR LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRE RELEVANT DE LA ZONE SCOLAIRE SKHOUR RHMANA DE LA PROVINCE RHAMNA
- Caution provisoire : 25 000,00DH (Vingt Cinq mille dirhams)
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : huit cent quatre vingt treize mille cinq cent vingt et un dirhams 35 cts (893 521.35 DHS)
- A 11H30 : AO n° : 11/2021/INDH : relatif à : ACHAT DES MANUELS SCOLAIRES ET FOURNITURES D'ENSEIGNEMENT POUR LES ETABLISSEMENTS DE COLLEGE RELEVANT DE LA PROVINCE RHAMNA ET CE DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE UN MILLION CARTABLE 2020-2021
- Caution provisoire : 40 000,00DH (Quarante mille dirhams)
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux millions dix huit mille cinq cent soixante trois dirhams 39 cts (2 018 563.39 DHS)

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès de la division de budget et du matériel de la Province Rhamna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret 2.12.349 relatifs aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Province Rhamna.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception
- Soit par voie électronique [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation  
Les échantillons à déposer dans la salle de réunion du Secrétariat Général de la Province de RHAMNA au plus tard 02/08/2021. à 14 heures.

**N° 5655/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
REGION MARRAKECH SAFI  
PROVINCE DE SAFI  
CONSEIL PROVINCIAL

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 12/BP/2021

Le Président du conseil provincial de Safi, informe le public que

l'appel d'offres ouvert N° 12/BP/2021, relatif au CONTROLE DE QUALITE DES

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES PLACES PUBLIQUES : PLACE ISTIQAAL ET  
PLACE BOUDHEB A LA VILLE DE SAFI .

Publiée dans les journaux suivants :

- Rissalat aloumma n° 11849 du 12-13 juin 2021
  - Libération n° 9341 du 12-13 juin 2021
- Est rectifié comme suit :
- Les concurrents nationaux doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification :

Activité	Qualification	CATEGORIE
Contrôle de qualité	CQ.3:contrôle des travaux de terrassement et chaussées avec couche de roulement en revêtements superficiels CQ.4: contrôle des travaux des chaussées bitumineuses type -1 à bases de mélange hydrocarbonné courant (GE,EB,CBB...) CQ.7 : contrôle des travaux des ouvrages d'arts courant ( dalots et ponts à faible portée ,ouvrages agricole, ouvrages d'assainissement et d'eau potable .....) CQ.16 : contrôle de la qualité de signalisation horizontale routière CQ.17 : contrôle de la qualité de signalisation verticale routière	3

Les autres clauses restent sans changement.

N°5616/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
ولاية جهة مراكش آسفي  
عمالة إقليم آسفي  
جماعة آسفي

إعلان عن إلغاء الحصة رقم 07 من طلب عروض مفتوح  
رقم 2021/08

ينهي رئيس جماعة آسفي إلى علم العموم أنه قد تم إلغاء الحصة رقم 07 الخاصة بموقف السيارات والدراجات من طلب العروض المفتوح رقم 2021/08 المقررة فتح اطرفتها بتاريخ 23 يونيو 2021 كما هي مبنية بالجدول أسفله، والصادرة بجمهورية الإتحاد الإشتراكي عدد 12853 بتاريخ 27 ماي 2021 وجمهورية LIBERATION عدد 9327 بتاريخ 27 ماي 2021

رقم الحصة	مبلغ الضمانة بالدرهم	المواقف و حدودها	التمن الاشتراكي بالدرهم
7	5.000.00	الزئقة المواجهة لفندق أسيف من ملتي زئقة بن زيدون إلى ملتي شارع الحرية من الواجهتين.	15.000,00
		زئقة ابن زيدون أمام السوق المركزي من ملتي شارع الزرقطوني إلى ملتي الزئقة المارة أمام فندق أسيف من الواجهتين	
		أمام القاعة المغطاة المربرد المتواجد أمام قاعة المغطاة شارع الحرية	
		من ساحة محمد الخامس إلى ملتي زئقة علال عيلان من الواجهتين	

وتبقى باقي الحصص كما هي ودون تغيير

N°5617/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Settat  
SG/D/E

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AU RABAIS OU A MAJORATION  
N° 04/PRDTS/2021

Le14 Juillet 2021à10 heures il sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Equipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert au rabais ou à majorationpour :Les travaux de mise à niveau de l'infrastructure de santé de base 3<sup>ème</sup> tranche aux communes Guisser et Sidi Ahmed El Khadir- Province de Settat :

- Achèvement d'un centre de santé et d'une maison d'accouchement à la commune Guisser
- Extension d'un dispensaire à la commune Sidi Ahmed ElKhadir.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés de la Division d'Equipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) .

Le prix d'acquisition des plans est de : 45,00 dh (quarante cinq dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 35000,00 dh (trente cinq mille dirhams).

L'estimation globale des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de1907944,80dh TTC (unmillionneufcent septmilleneuf cent quarante quatedirhams quatrevingt centimes TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n°2-12-349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Division d'Equipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service des marchés de la Division d'Equipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma))conformément à l'arrête du Ministre de l'Economie et des Finances n°20.14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

- Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du Certificat de qualification et de classification dans les secteurssuivant :

Secteur	Classe	Qualification exigée
A	4	A.2

- Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 10 du règlement de consultation.

N°5618/PA

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration  
Direction des Domaines de l'Etat  
Direction Régionale à Rabat



وزارة الداخلية والجماعات المحلية والتهيئة العمرانية  
مديرية أملاك الدولة  
الجمهورية المغربية  
F O U N D A T I O N : 1 9 5 7

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 09/DRDE-RBT/2021

Le 14 Juillet 2021 à 10h, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Régionale des Domaines de l'Etat de Rabat, sis à N° 49, Avenue Allal Ben Abdellah, Quartier Hassan, Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°09/DRDE-RBT/2021 ayant pour objet : Le Gardiennage et la surveillance de l'immeuble domanial n° 1781-0101 comportant trois villas objets des titres fonciers n° 7051/R, 3413/R et 55050/R sises au Quartier Hassan Rabat (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Monsieur le Chef de service de la Programmation et de la Contractualisation au siège de la Direction Régionale des Domaines de l'Etat, sis au N° 49, Avenue Allal Ben Abdellah, Rabat, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 5.000,00 dhs (Cinq Mille Dirhams).

L'estimation du maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent dix huit mille neuf cent quatre vingt deux dirhams et quatre centimes TTC (418 982.04 dh TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau du chef de service de la Programmation et la Contractualisation au siège de la Direction Régionale à l'adresse précitée;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage, conformément à l'arrêté du Ministre de l'économie et de finance n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation de la commande publique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N°5619/PA



STE «RIVER LIFE» SARL CONSTITUTION DE SOCIETE

I- Au terme d'un acte sous-seing privé en date du 07/06/2021 à Mohammedia, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivants :  
Objet :  
• TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS (ENTREPRENEUR DE).  
• PARCS, JARDINS, AVENUES, ETC (ENTREPRENEUR DE LA PLANTATION OU DE L'ENTRETIEN DES).  
Dénomination : RIVER LIFE SARL.  
Siège : CITE EL WAHDA, NR 678 BIS RDC Mohammedia  
Durée : 99 ans.  
Capital : 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts de 100.00 DHS chacune  
- Mr ABDENABI MOULOUA 50 000,00 Dirhams.  
- Mr ALAMI KERIF : 50 000,00 Dirhams.  
Gérance : Mr ABDENABI MOULOUA gérant.  
Année sociale : 1er janvier au 31 décembre.  
Bénéfice : 5% à la réserve légale, le solde est attribué aux parts.  
II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1ère instance de Mohammedia Le 17/06/2021 sous le numéro 28371.

N° 5623/PA

C.C.S.I SARL  
TEL : 0523287803  
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 08/06/2021, il a été établi les statuts d'une SARL AU avec les caractéristiques suivantes :  
Dénomination : SOCIETE DE SERVICE ET DISTRIBUTION PRODUITS ALIMENTAIRES « SSDPA » s.a.r.l au  
Objet : Achat, Vente, la distribution de produits alimentaires.  
Siège sociale : ANGLE AV DES FAR ET RUE D'ALSACE ETG 3 BUREAU N° 12 MOHAMMEDIA  
Capital social : 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts sociales de 100DH chacune, toutes souscrites en numéraire et libérées de la totalité comme suit :  
- M. Mohamed CHABAB 1000 parts.  
- M Mohamed CHABAB, gérant unique.  
Le dépôt légal a été effectué

au secrétariat greffe du tribunal de première instance de Mohammedia le 16/06/2021 sous N° 1412.  
N° 5624/PA

FAYARIM TRANS – SARL AU CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 04/10/2013, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes:  
Dénomination : FAYARIM TRANS -S.A.R.L AU  
Forme Juridique : Société A Responsabilité Limitée d'Associé Unique  
Objet : Transport de marchandises et logistique  
Siège Social : GROUP AT-TAKADOUME GH 2-17 2eme ETG SIDI BERNOUSSI, CASABLANCA.  
DUREE : 99 ans.  
Capital Social : 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 Parts Sociales de 100 Dhs chacune :  
• 1000 Parts attribuées : Mr. MIMOUNI MOSTAFA.  
GERANCE : M. MIMOUNI MOSTAFA, gérant de la Société.  
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca le 18/06/2021 Sous le N° 783231. RC N° 507467.  
N° 5625/PA

KAMIKOSE FER SARL AU CONSTITUTION

I- Au terme d'un acte S.S.P en date 26/04/2021 il a été constitué une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :  
-Dénomination KAMIKOSE FER SARL AU  
-Objet Social : - FERRAILLEUR VENDEUR DE VIEUX OBJETS EN FER, - NEGOCIANT, - IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIARE)  
- Siège social : BD AL MAGHREB AL ARABI IMM ZBAIRI 2EME ETG BP 98 AIN HARROUDA MOHAMMEDIA  
- Capital social : (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à chacun des associés en proportion de leurs apports à savoir :  
• M. SELLAB SOUFIANE : 1000 PARTS.  
En totalité : (1000 parts)  
- Durée : 99 ans.  
- GERANCE : M. SELLAB SOUFIANE, gérant associé

unique pour une durée illimitée, il aura la signature sociale unique.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du Tribunal de Première Instance de Mohammedia le 15/06/2021 sous N° 1388. RC N° 28331.  
N° 5626/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL  
PREFECTURE D'OUIDJA ANGAD  
COMMUNE D'OUIDJA  
DIRECTION GENERALE DES SERVICES  
DIVISION DES RESSOURCES FINANCIERES  
SERVICE DE LA REGIE  
N° /.....  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 01/2021

« Séance publique »  
Le 14 juillet 2021 à 11h, il sera procédé dans la salle de réunion de la commune d'Oujda, Bd Med V à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres en séance publique pour l'exploitation et gestion du parc d'attraction et de loisirs situé à hay-Takaddoum en un (01) seul lot comme il est indiqué dans le cahier des charges établi à cet effet ;  
- Une salle de gardiennage équipée de caméras de surveillance  
- Une salle de cinéma de projection numérique 220 places  
- Une salle de cinéma 3D 24 places  
- Un musée et une salle d'exposition  
- Une salle de jeux électroniques  
- (03) aquariums  
- Une salle de jeux gonflables  
- Un espace de jeux en plein air pour enfants  
- Un espace de jeux en plein air pour toutes catégories d'âge  
- Un café, un restaurant  
- Une fontaine lumineuse animée et musicale  
- Un forage équipé de station de pompage  
- Des espaces verts équipés de système d'arrosage  
- Equipements pour éclairage public intérieur  
- Un parking pour auto  
- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la division des ressources financières, bureau des appels d'offres « Service Régie » sis, Bd Med V (Ex local de

l'agence urbaine d'Oujda).  
- Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

\* Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :  
- 150.000.00 dhs (cent cinquante mille dirhams) qui doit être versé à la caisse du trésorier préfectoral d'Oujda.  
\* L'estimation des coûts d'exploitation annuelle établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit:  
- 500.000.00 dhs (cinq cent mille dirhams)  
Les concurrents peuvent déposer leurs dossiers soit :  
- contre récépissé au bureau d'ordre central de la commune d'Oujda.  
- les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au président du conseil de la commune d'Oujda.  
- les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de plis.  
Le contenu ainsi que la pré-

sentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 25, 26, 27, 28, 29 et 31 du décret N° 349-12-02 du 08 jounmada al oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics. Les pièces justificatives à fournir doivent être conformes aux dispositions de l'article 3, 4 et 5 du règlement de consultation. Une visite du parc sera organisée en faveur des concurrents le 01 juillet 2021 à 11 heure.  
N° 5627/PA

السلكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة إقليم بولمان  
جماعة إيومزار مرموشة  
مصلحة الموارد البشرية

إعلان

ينهي رئيس المجلس الجماعي لإيومزار مرموشة أنه سيتم يوم 17 غشت 2021 على الساعة التاسعة صباحا بمقر جماعة إيومزار مرموشة اجراء امتحان الكفاءة المهنية للموظفين المرشحين كمساعد اداري من الدرجة الثانية وكمساعد اداري من الدرجة الثالثة وكمساعد تقني من الدرجة الثالثة الذين قضوا 06 سنوات على الاقل من الخدمة الفعلية الى غاية 2021/12/31 لولوج الدرجات التالية.  
- مساعد اداري من الدرجة الأولى (منصب واحد)  
- مساعد اداري من الدرجة الثانية (منصب واحد)  
- مساعد تقني من الدرجة الثانية (منصبان)  
وعليه فإن امتحان الكفاءة المهنية سيتم حسب مقتضيات القانون الجاري به العمل. لذا يجب على المرشحين ارسال طلباتهم في هذا الشأن إلى مصلحة الموارد البشرية بالجماعة وذلك قبل يوم 2021/07/23 وهو آخر أجل لقبول الترشيحات.  
N°5620/PA

ROYAUME DU MAROC  
السلكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني  
والتعليم العالي والبحث العلمي  
Ministère de l'Éducation  
Nationale et De la Formation Professionnelle  
Et De l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

AREF DE LA REGION FES MEKNES  
DIRECTION PROVINCIALE A MOULAY YACOUB

Avis d'appels d'offres ouverts

LE JEUDI 15/07/2021 IL sera procédé au siège de la direction provinciale de MY YACOUB relevant de l'AREF de la région Fès - Meknès, (Avenue tarik ibn ziad - Ain kadous ), à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivantes :

N° d'appel D'offres	Objet	Caution provisoire en DHS	Estimation des couts des prestations en DHS TTC	Date et Heure d'ouverture des plis	Qualification et de Classification	
					SECTEUR	A
15/INV/2021	Travaux d'aménagement et de réhabilitation du lycée collégial Al Hassan Al Aoual à la commune de Ain Chkef et du lycée collégial Sebou à la commune de Sidi Daoud relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub	TRENTE TROIS MILLE (33.000,00) Dirhams.	UN MILLION TROIS CENT VINGT MILLE 1 320 000,00 DIRHAMS	10h 00mn	QUALIFICATION	A.5
					CLASSE MENSALE	4
					SECTEUR	A
16/INV/2021	Travaux d'aménagement et de réhabilitation du lycée collégial AIN ALLAH à la commune de Sebaa Rouadi relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub	TRENTE MILLE (30.000,00) Dirhams.	UN MILLION DEUX CENT MILLE 1 200 000,00 DIRHAMS	10h 30mn	QUALIFICATION	A.5
					CLASSE MENSALE	4
					SECTEUR	A
17/EQ/2021/DPMY	Achat de matériel d'enseignement destiné à l'éducation inclusive pour le compte de la Direction Provinciale My Yacoub.	Cinq Mille dirhams (5 000,00DH).	DEUX CENT QUARANTE NEUF MILLE HUIT CENT SEPT DH 0.5 CTS TTC 249 807,05 DH TTC	11h 00mn		

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés du service des affaires administratives et financières (Bureau des marchés) à la direction provinciale de Moulay Yacoub, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la direction provinciale Moulay Yacoub;
- soit les déposer contre récépissé, au bureau d'ordre de la direction provinciale Moulay Yacoub ;
- soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

la documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée au service des affaires administratives et financières et bâtiment et équipement et patrimoine Direction Provinciale de MY YACOUB (Avenue tarik ibn ziad - Ain kadous ), le mercredi 14 juillet 2021 avant 16h 30mn.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.  
N.B : Toute pièce exigée non certifiée conforme à l'originale sera considérée nulle et non avenue.

N°5621/PA



Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Région de Beni Mellal - Khenifra  
Province de Beni Mellal  
Commune de Ouled Youssef

**AVIS D'ENQUÊTE COMMODO INCOMMODO**

Le président de la commune d'Oulad Youssef avise le public du démarrage d'une enquête commodo incommodo d'une durée de 15 jours à compter de la date de parution dans les journaux.

Cette enquête concerne la demande déposée par : **العمري عبد المعزم**

Pour l'obtention d'une autorisation d'ouverture et d'exploitation de l'activité : **فران تقليدي**

Au local situé à : PROVINCE DE BENI MELLAL, COMMUNE D'OULAD, دائرة الواد فصيحة تادنة, دوار اولاد عيواد يوسف اولاد سعيد الواد فصيحة تادنة, YOUSSEF

Un registre des observations est mis à la disposition du public à la commune d'Oulad Youssef au service économique.

N°5622/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'ÉQUIPEMENT, DU  
TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE ET  
DE L'EAU  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
DE L'ÉQUIPEMENT, DU  
TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE ET  
DE L'EAU LARACHE  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 16/DPE/LE/Lar 2021  
Le 13 JUILLET 2021 à 10 H  
du matin, il sera procédé  
dans les bureaux de Mon-  
sieur le Directeur Provin-  
cial de l'Équipement, du  
Transport, de la Logistique  
et de l'Eau de Larache,  
place Oued El Makhazine  
Larache à l'ouverture des  
plis relatifs à l'appel d'offres  
ouvert sur offre de prix  
pour :  
(Plan de Campagne 2021)  
Fourniture des panneaux  
de signalisation verticale  
pour l'entretien du réseau  
routier de la DPETLE de  
Larache  
(Province de Larache)  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré du bureau  
des marchés de la DPETLE  
de Larache place Oued El  
Makhazine Larache. Il peut  
également être téléchargé  
à partir du portail des mar-  
chés de l'État [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et  
à partir de l'adresse électro-  
nique suivante :  
[www.mtpnet.gov.ma](http://www.mtpnet.gov.ma).  
Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
: 930,00 DIRHAMS, (NEUF  
CENT TRENTÉ DHS).  
L'estimation du coût des  
prestations : 62.400,00 DI-  
RHAMS (SOIXANTE DEUX  
MILLE QUATRE CENT DI-  
RHAMS T T C ).  
Le contenu ainsi que la pré-  
sentation des dossiers doit  
être conformes aux disposi-  
tions des articles 27, 29 et 31  
du décret n° 2-12-349 du 8  
Joumada 1434 (20 Mars 2013)  
relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis dans le bu-  
reau du secrétariat de Mr  
.Le Directeur Provincial de  
l'Équipement, du Transport  
, de la Logistique et de l'Eau  
de Larache place Oued El  
Makhazine Larache.  
- Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au bureau  
précité ;  
- Soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.  
- Soit déposer leurs offres  
par voie électronique dans  
le site des marchés publics  
: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles exigées  
par l'article 8 du règlement  
de consultation.

N° 5629/PA

OFFICE NATIONAL DE  
L'ÉLECTRICITÉ ET DE  
L'EAU POTABLE (ONEE)  
Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE  
DES PROVINCES  
SAHARIENNES  
ACQUISITION DES  
PRODUITS CHIMIQUES  
POUR LES LABORA-  
TOIRES RELEVANT DE  
LA DIRECTION REGIO-  
NALE DES PPROVINCES

SAHARIENNES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT-N°  
22/DR8/1/2021à Lot  
unique

La Direction Régionale des  
Provinces Sahariennesde  
l'ONEE-Branche Eau, sise  
àLaâyoune, lance le présent  
appel d'offres qui concerne  
l'acquisition des produits  
chimiques pour les labora-  
toires relevant de la direc-  
tion régionale des provinces  
sahariennes.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 10 du règlement  
de la consultation.  
L'estimation du coût des  
prestations s'élève à 432 000  
,00DH TTC  
Le montant du cautionne-  
ment provisoire est fixé à  
4.320,00 DH ou son équiva-  
lent en devise librement  
convertible.

Le dossier d'appel d'offres  
est téléchargeable sur le  
portail marocain des mar-  
chés publics à l'adresse :  
<https://www.marchespublics.gov.ma/>.  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré à l'adresse  
suivante :

- Bureau d'ordre de la Di-  
rection Régionale des Pro-  
vinces Sahariennes de  
l'ONEE- Branche Eau.  
Adresse : Quartier Admini-  
stratif, Avenue de la Mecque  
- Laâyoune, Tel : 05 28 89 36 56 ou 05 28 89 37  
61/62.

Le dossier d'appel d'offres  
est remis gratuitement aux  
candidats.  
Les plis des concurrents,  
établis et présentés confor-  
mément aux prescriptions  
du règlement de la consulta-  
tion, doivent être :

- Soit déposés contre récé-  
pissé au Bureau d'ordre de  
la Direction Régionale des  
Provinces Sahariennes  
(DR8) - Quartier Admini-  
stratif, Avenue de la Mecque  
- Laâyoune - Maroc avant  
la date et l'heure fixées pour  
la séance d'ouverture des  
plis.

- Soit envoyés par courrier  
recommandé avec accusé  
de réception au Bureau  
d'ordre de la Direction Ré-  
gionale des Provinces Saha-  
riennes (DR8) - Quartier  
Administratif, Avenue de la  
Mecque - Laâyoune -  
Maroc avant la date et  
heure de la séance d'ou-  
verture des plis.

- Soit remis au président de  
la commission d'appel d'of-  
fres en début de la séance  
publique d'ouverture des  
plis.

L'ouverture publique des  
plis aura lieu le 15/07/2021  
à 10h00 au siège de la Direc-  
tion Régionale des Pro-  
vinces Sahariennes (DR8) -  
sise au Quartier Admini-  
stratif, Avenue de la Mecque  
- Laâyoune. L'ouverture  
des enveloppes se fait en un  
seul temps.

Pour toute demande  
d'éclaircissement, renseigne-  
ment ou réclamation  
concernant le présent appel  
d'offres ou les documents y  
afférents, contacter le Chef  
de la Division Achats de la  
Régionale des Provinces Sa-  
hariennes (DR8) de  
l'ONEE-Branche Eau -  
Adresse : Quartier Admini-  
stratif, Avenue de la  
Mecque - Laâyoune -  
Maroc - Tel : 05 28 89 36 56  
Fax : 05 28 89 24 93. - Email  
: [stalha@onee.ma;hmous-](mailto:stalha@onee.ma;hmous-saoui@onee.ma)

saoui@onee.ma  
Le règlement des achats de  
l'ONEE et les cahiers géné-  
raux sont téléchargeables à  
partir du site internet des  
achats de l'ONEE - Branche  
Eau à l'adresse :  
<http://www.onep.ma> (Espace  
Entreprise - rubrique  
Achats).

N° 5630/PC

OFFICE NATIONAL DE  
L'ÉLECTRICITÉ ET DE  
L'EAU POTABLE (ONEE)  
Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE  
DES PROVINCES  
SAHARIENNES  
ACQUISITION DE LA  
VERRERIE ET DE PETITS  
MATERIELS  
SCIENTIFIQUESPOUR  
LES LABORATOIRES  
RELEVANT DE LA  
DIRECTION  
REGIONALE  
DES PPROVINCES  
SAHARIENNES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT-  
N° 23/DR8/1/2021  
à Lot unique

La Direction Régionale des  
Provinces Sahariennesde  
l'ONEE-Branche Eau, sise  
àLaâyoune, lance le présent  
appel d'offres qui concer-  
ne l'Acquisition de la verre-  
rie et de petits matériels  
scientifiques pour les labora-  
toires Relevant de la di-  
rection régionale des  
provinces sahariennes.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 10 du règlement  
de la consultation.

L'estimation du coût des  
prestations s'élève à 336 000  
,00DH TTC  
Le montant du cautionne-  
ment provisoire est fixé à  
3.360,00 DH ou son équiva-  
lent en devise librement  
convertible.

Le dossier d'appel d'offres  
est téléchargeable sur le  
portail marocain des mar-  
chés publics à l'adresse :  
<https://www.marchespublics.gov.ma/>.  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré à l'adresse  
suivante :

- Bureau d'ordre de la Di-  
rection Régionale des Pro-  
vinces Sahariennes de  
l'ONEE- Branche Eau.  
Adresse : Quartier Admini-  
stratif, Avenue de la  
Mecque - Laâyoune, Tel : 05

28 89 36 56 ou 05 28 89 37  
61/62.

Le dossier d'appel d'offres  
est remis gratuitement aux  
candidats.

Les plis des concurrents,  
établis et présentés confor-  
mément aux prescriptions  
du règlement de la consulta-  
tion, doivent être :  
- Soit déposés contre récé-  
pissé au Bureau d'ordre de  
la Direction Régionale des  
Provinces Sahariennes  
(DR8) - Quartier Admini-  
stratif, Avenue de la Mecque  
- Laâyoune - Maroc avant  
la date et l'heure fixées pour  
la séance d'ouverture des  
plis.

- Soit envoyés par courrier  
recommandé avec accusé  
de réception au Bureau  
d'ordre de la Direction Ré-  
gionale des Provinces Saha-  
riennes (DR8) - Quartier  
Administratif, Avenue de la  
Mecque - Laâyoune -  
Maroc avant la date et  
heure de la séance d'ou-  
verture des plis.

- Soit remis au président de  
la commission d'appel d'of-  
fres en début de la séance  
publique d'ouverture des  
plis.

L'ouverture publique des  
plis aura lieu le 15/07/2021  
à 10h00 au siège de la Direc-  
tion Régionale des Pro-  
vinces Sahariennes (DR8) -  
sise au Quartier Admini-  
stratif, Avenue de la Mecque  
- Laâyoune. L'ouverture  
des enveloppes se fait en un  
seul temps.

Pour toute demande  
d'éclaircissement, renseigne-  
ment ou réclamation  
concernant le présent appel  
d'offres ou les documents y  
afférents, contacter le Chef  
de la Division Achats de la  
Régionale des Provinces Sa-  
hariennes (DR8) de  
l'ONEE-Branche Eau -  
Adresse : Quartier Admini-  
stratif, Avenue de la  
Mecque - Laâyoune -  
Maroc - Tel : 05 28 89 36 56  
Fax : 05 28 89 24 93. - Email  
: [stalha@onee.ma;hmous-](mailto:stalha@onee.ma;hmous-saoui@onee.ma)

Le règlement des achats de  
l'ONEE et les cahiers géné-  
raux sont téléchargeables à  
partir du site internet des  
achats de l'ONEE - Branche  
Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace En-  
treprise - rubrique Achats).  
N° 5631/PC

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation  
Nationale, de la Formation  
Professionnelle,  
de l'Enseignement  
Supérieur et de la  
Recherche Scientifique  
Académie Régionale  
d'Éducation  
et de Formation  
Région de Marrakech Safi  
Direction provinciale  
de Chichaoua

AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SUR OFFRES  
DE PRIX

N° : 16/2021/CH/FCT  
« Séance publique »

Le 15 juillet 2021 à 10  
Heures du matin, il sera  
procédé dans les bureaux  
de Monsieur le directeur  
provincial du MENFPESRS  
à Chichaoua (Av. Mohamed  
VI, Hay Mohammadi - CU  
Chichaoua), à l'ouverture  
des plis relatifs à l'appel  
d'offres sur offres de prix,  
pour les prestations de ser-  
vice de nettoyage des lo-  
caux de la Direction  
Provinciale de Chichaoua et  
ses établissements scolaires  
(lot unique).

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au Service  
des affaires administratives  
et financières, des construc-  
tions, d'équipement et du  
patrimoine. Il peut égale-  
ment être téléchargé à partir  
du portail des marchés pu-  
blics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
: 60 000,00 dirhams  
(Soixante Mille Dirhams).  
L'estimation des coûts des  
prestations de service est  
fixée à la somme de : 3 965  
753,56 dirhams (Trois Mil-  
lions Neuf Cent Soixante-  
Cinq Mille Sept Cent  
Cinquante-trois Dirhams 56  
centimes).

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 27,  
29 et 31 du décret n° 2-12-  
349 relatif aux marchés pu-  
blics.

Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer leurs plis par  
courrier recommandé avec  
accusé de réception aux bu-  
reaux du Service des af-  
faires administratives et  
financières, des construc-  
tions, d'équipement et du

patrimoine, Avenue Moha-  
med VI, Hay Mohammadi,  
CHICHAOUA;

- soit les déposer contre ré-  
cépissé dans les bureaux  
précités ;  
- soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis ;

\*En application des disposi-  
tions du décret précité et  
celles de l'arrêté n° 20-14 du  
4 septembre 2014 relatif à la  
dématisation des procé-  
dures des marchés pu-  
blics, les concurrents  
peuvent soumissionner  
électroniquement dans le  
cadre de cet appel d'offres  
au portail des marchés de  
l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 4 du règlement  
de la consultation.

N° 5632/PA

ENTREPRENDRE  
BUSINESS CENTER  
MOROCCOM "S.A.R.L  
AU"

Constitution

Aux termes d'un acte SSP  
en date à Casablanca du  
01/06/2021. Il a été Etabli  
les statuts d'une S.A.R.L  
AU dont les caractéristiques  
sont les suivantes :

DENOMINATION: MO-  
ROCCOM "S.A.R.L AU"  
OBJET : AGENCE DE DO-  
CUMENTATION ET D'OR-  
G A N I S A T I O N  
COMMERCIALE

LE SIEGE : CASA-  
BLANCA, 55 BD ZERK-  
TOUNI ESPACE  
ZERKTOUNI 1ER ETG  
Q.H.

CAPITAL SOCIAL :  
100.000,00 DHS, divisé en  
1000 parts de 100 DHS cha-  
cune:

- Mme YOUSRA MAI-  
MOUNI ..... 1000 Parts  
Soit un total de 1000 Parts  
GERANCE : La société est  
gérée par Mme YOUSRA  
MAIMOUNI  
ANNEE SOCIALE : Du 1er  
janvier au 31 décembre de  
chaque année.

Le dépôt légal et l'immatri-  
culation ont été effectués au  
centre régional d'investisse-  
ment de Casablanca.

RC N°506609.  
Pour extrait et mention  
N° 5633/PA

ROYAUME DU MAROC  
AGENCE NATIONALE DES PORTS  
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA  
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
30/DRPJ/ANP/2021

**AVIS RECTIFICATIF**

Il est à porter à la connaissance des soumissionnaires ayant et désirant retirer le dossier de l'appel d'offres N°

30/DRPJ/ANP/2021 relatif à :

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE DES ESPACES VERTS GERES PAR L'ANP AU PORT DE JORF LASFAR

qu'une rectification est faite par rapport à l'avis initial comme suit :

* La qualification des entreprises du BTP exigée est le :	SECTEUR: V	QUALIFICATION: V1	CLASSE: 3
	Au lieu de		CLASSE: 2

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22  
route de Oualidia -EL Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31.

N°5628/PA

STE « PROSPERE »  
I) Suite aux délibérations de l'A.G.E du 27.05.2021, de la Sté « PROSPERE » Société Anonyme, au capital de 4.500.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, Km 7. Complexe Touristique D'ain Chkef, il a été décidé :  
\* La constatation du décès de Mr. AIT LMOUDDEN Salim.  
II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 16.06.2021, sous le n° de dépôt 2900/2021, et le RC n° 19 867.  
**N° 5635/PA**

FIDUCIAIRE BOUGAFER  
CONSEILS  
CABINET FIDUCIAIRE  
TEL : 06 71 66 19 18 /  
06 61 86 89 08

Aux termes d'un acte S.S.P en date de 10/06/2021 à Marrakech il a été établi les statuts d'une société à SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes:  
1- Denomination: CARLET CERAM SARL A.U.  
2- Siège social: MAGASIN N°02 DR CHAOUF OUAHAT SIDI BRAHIM BLOC B N° 23 MARRAKECH.  
3 -Objet social : MARCHAND DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION--FABRICATION ET DISTRIBUTION DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION-MARCHAND DE FER ET TOLLE-MARCHAND DES FOURNITURES DE CONSTRUCTION

4-Durée : 99 ans.  
5 -Capital Social : 100 000,00 dhs divisé en 100 parts social de 100 dhs chacune. Le capital social est entièrement libéré, souscrite en totalité à SOLAL LAHCEN l'associé unique.  
6-La Gérance : la société est gérée par SOLAL LAHCEN CIN N°EE473978 pour une durée illimitée.  
7- Année sociale : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.  
8-Dépôt légal : a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech et immatriculée au RC N° 116013 le 17/06/2021./N° de dépôt est M06\_21\_2360305125057/20 21/D.A.C.E  
**N° 5636/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE CHICHAOUA  
CERCLE DESMTOUGGA  
CAIDAT DES MTOUGGA  
C.t RAHALA  
Avis d'appel d'offre ouvert N° :3/2021  
Le 15/07/2021 à 11 H, il sera procédé dans une séance publique au bureau du président de la C.R RAHALA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour « Loyer souk hebdomadaire Jamaâ de Rahala. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2000,00 dhs (Deux mille dirhams).  
Le montant estimatif de l'affermage est 2000,00 dhs (deux mille dirhams.) par mois  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du

bureau de la régie de la commune ou téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28 et 29 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada 1er 1434 ( 20 Mars 2013 ) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du Monsieur le président de la commune rurale rahala.  
- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau des marchés de la C.R rahala  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit soumissionner via le portail marchés publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la Consultation.  
N.B: Tout document présenté par le concurrent sous forme de photocopie doit être légalisé par l'autorité compétente  
**N° 5637/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE CHICHAOUA  
CERCLE DESMTOUGGA  
CAIDAT DES MTOUGGA  
C.t RAHALA  
Avis d'appel d'offre ouvert N° :4/2021  
Le 15/07/2021 à 12 H, il sera procédé dans une séance publique au bureau du président de la C.R RAHALA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :  
« Loyer abattoir Jamaâ de Rahala.  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1000,00 dhs (mille dirhams).  
Le montant estimatif de l'affermage est 334,00 dhs (trois cent trente-quatre dirhams.) par mois  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau de la régie de la commune ou téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28 et 29 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada 1er 1434 ( 20 Mars 2013 ) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du Monsieur le président de la commune rurale rahala.  
- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau des marchés de la C.t rahala  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ou-

verture des plis.  
- Soit soumissionner via le portail marchés publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la Consultation.  
N.B: Tout document présenté par le concurrent sous forme de photocopie doit être légalisé par l'autorité compétente  
**N° 5638/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
COMMUNE DE TABIA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 06/2021/C.TABIA  
Le Mercredi 14 juillet 2021 à 12 heures il sera procédé, dans la salle de réunion de la commune de Tabia Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :  
Construction D'un Hangar Au Siège De La Commune de la commune de TABIA .  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service technique de la commune , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : huit Mille dirhams, 00 Cts (8 000,00 DH).  
L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : cent quatre vingt huit mille quatre cent soixante dirhams 00 centimes (188 460,00 DH)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29et 31 du décretN° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service technique de la commune de Tabia ;  
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.  
**N° 5639/PA**

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya de la Région de Beni Mellal Khenifra  
Province de Béni-Mellal  
Secrétariat Général  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 10/B.G/2021  
MARCHE RESERVE AUX P.M.E, COOPERATIVES, UNIONS DE COOPERATIVES ET AUTO-ENTREPRENEURS.  
Le 15/07/2021 à 10Heures, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux du Secrétariat

Général de la province de Béni-Mellal (DBM), à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres des prix relatif aux : TRAVAUX D'ENTRETIEN ET REPARATION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS RELEVANT DE LA PROVINCE BENI MELLAL.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division du Budget et des Marchés/ Service des Marchés de cette province. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000.00 Dh « Dix Mille Dirhams »

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 300.000,00 dhs (Trois Cent Mille Dirhams)  
Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2- 12-349 du 08 Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics, telle qu'il a été complété et modifié.  
• Les concurrents peuvent :  
Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation de la

commande publique et à celles de l'article 31 du décret n° 2-12-349 précité, les plis sont, au choix des concurrents :  
• Soit transmis par la voie électronique;  
• Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
• Soit déposés contre récépissé dans les bureaux de la province de Béni-Mellal (D.B.M/SM).  
• Soit remis au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.  
**N° 5640/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA RÉGION DRAA-TAFILALET  
DIRECTION PROVINCIALE D'OUARZAZATE  
SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES  
BUREAU DES MARCHÉS  
**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS N° :29-30-31 et 32/EXP/2021.**

Le 14 Juillet 2021 à partir de 9heures du matin, il sera procédé, dans le bureau du chef du service des affaires administratives et financières au sein de la direction provinciale de l'académie régionale de l'Education et de la Formation de la région Draa-Tafilalet à Ouarzazatesis à : Angle Avenue Mohamed VI et avenue Al Mouahidim-Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

AOO N°	OBJET DES APPELS D'OFFRES	ESTIMATION DES COUTS DES FOURNITURES TTC	MONTANTS DES CAUTIONS PROVISOIRES	HEURES D'OUVERTURE DES PLS
29/EXP/2021	Acquisition de produits de nettoyage et de désinfection destinés aux établissements scolaires relevant de la direction provinciale de l'académie régionale de l'Education et de la Formation de la région Draa-Tafilalet à Ouarzazate au titre de l'année 2021 (Lot unique).	31149.00	500.00	9h
30/EXP/2021	Acquisition de fournitures d'hygiène destinées aux élèves boursiers, non bénéficiaires de la prestation du bain, des internats des écoles communautaires, internats des lycées collégiaux et internats des lycées qualifiants relevant de la direction provinciale de l'académie régionale de l'Education et de la Formation de la région Draa-Tafilalet à Ouarzazate au titre de l'année 2021 (Lot unique).	140850.00	2100.00	9h30
31/EXP/2021	Acquisition des fournitures d'enseignement destinées aux établissements scolaires relevant de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation de la région Draa-Tafilalet à Ouarzazate au titre de l'année 2021 (Lot unique).	129450.00	1950.00	10h00
32/EXP/2021	Acquisition des fournitures de bureau et informatiques destinées aux sessions de formation continue, établissements scolaires et services administratifs relevant de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation de la Région Draa-Tafilalet à Ouarzazate au titre de l'année 2021 en 2 lots : Lot 1 : Fournitures de bureau; Lot 2 : Fournitures informatiques.	Lot1 : 125168.26 Lot2 : 60930.00	Lot1 : 1900.00 Lot2 : 900.00	10h30

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation de la Région Draa-Tafilalet à Ouarzazate. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau des marchés de la direction provinciale de l'académie régionale de l'Education et de la Formation de la région Draa-Tafilalet à Ouarzazate.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les déposer par voie électronique conformément à la décision du Ministre de l'économie et des finances N° 20-14 du 4 Septembre 2014 relative à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.  
**NB** :-Les échantillons demandés dans le cadre des appels d'offres mentionnés doivent être déposés au bureau des marchés au sein de la Direction provinciale au plus tard le Mardi 13/07/2021 à 16h30.  
**N°5634/PA**

CABINET.DAIM . ROUSSEAU, CONSEILLE.J URIDIQUE.FISCAL ET COMPABLE. STE VOYAGES FRIX - (S.A.R.L.AU). CAPITAL : 100.000,00 DHS - SIEGE SOCIAL : 10 Rue Liberté 3étage bur 6 casa - RC 353095 - I C E. 001665829000062. JF18793383

Aux termes d'un acte s. s. p. en date à Casablanca du 17/05/2021, il a été établi le PV. extraordinaire, PAR Décision de l'associé Unique MR FARID HASSAN. Pour La Création d'une Succursale, à Casablanca, DAR, NAIM-MA GASIN, N° 3.1F73/3818RE Z. DE CHAUSSE HAY. TISSIR les caractéristiques des suivantes: LA, succursale, sera, Utilisée, pour, la messagerie, livraison Distribution. Marchandises, courrier-le Siege social de la société reste lhi même. 2°) SIEGE SOCIAL : Le siège social est fixé au 10 Rue Liberté, 3 étage casablanca.

3°) GERANCE : La société est gérée, toujours par FARID HASSAN. Le Dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal commercial de casablanca- le 18/06/2021-sous numéro - 783295 /R.C N° 353095 POUR. EXTRAIT. ET. MENTION CABINET.DAIM . ROUSSEAU, CONSEILLE.JURIDIQUE.FISCAL ET COMPABLE.

N° 5641/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts Département des Eaux et Forêts

Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 10/2021/DREFLCDSO Le 15 du mois de juillet 2021 à 9 H 30 mnll sera tenu dans la salle de réunion du siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest au Quartier administratif à Agadir à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'Offres ouvert sur offres de prix pour : La Réalisation de l'étude d'aménagement de la forêt d'Argen sur une superficie d'environ 48 000 Ha, sur le territoire de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudant, relevant de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest à Agadir, Communes de: Arazane, Lmhara, El Faid, Freija, Tiout, Sidi Ahmed Ou Abdellah, Nihit, ImiNtayar, Toughmerte et Azaghar-Nirs, Province de Taroudant

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la Comptabilité et des marchés au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest, sise à la Cité Administrative à Agadir. Il peut également être téléchargé à

partir du portail des marchés publics de l'Etat. WWW.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : trente Mille Dirhams (30 000,00) DH, L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : HuitCent Cinquante Deux MilleTroisCentSoixanteDirhams, (852.360,00 TTC) Dhs

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent: - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée

-Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts du Sud-Ouest à Quartier Administratif - Agadir

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit déposer, leurs plis, par voie électronique à partir du portail des marchés publics de l'Etat. en application des dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du Règlement de Consultation, Dossier technique -Une copie légalisée des certificats d'agrément relatif aux études agricoles (D9) et aux études générales(D13) prescrit par le Décret n° 2-12-349 précité.

\*Les Entreprises non installées au Maroc, sont dispensées des certificats précités et doivent produire le dossier technique prévu à l'article 3-2 du règlement de la consultation

N° 5642/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'AZILAL CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° : 14/2021/B.P/PAZ Le 15 Juillet 2021 à 10 heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

\*Travaux de génie civil et pose de deux tubes PEHD le long de la RP 3105 pour le raccordement de la localité d'Ouzoud au réseau existant de la fibre optique. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : TrenteMille, Dirhams (30.000,00 Dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Un millionCent Vingt-Sept Mille Huit Cent quatre-vingt-douze Dirhams et 00 cts (1 127 892,00DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal ;

-Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 5643/PA

ROYAUME DU MAROC Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau Direction Provinciale de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Khémisset AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°: 23/2021/KH Le 15/07/2021 à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de Mr. le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour:

Travaux de reconstruction d'un ouvrage d'Art type batterie de dalots au PK 8+000 de la RP 4335 dans la Province de Khemisset. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Bureau des Marchés de la DPETLE de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 63.000,00 Dhs (Soixante trois mille Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 4.147.025,40 Dhs (Quatre millions cent quarante sept mille vingt cinq Dirhams et quarante Centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les remettre, par voie électronique, dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 5645/PA

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer, par voie électronique, dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 5644/PA

ROYAUME DU MAROC Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau Direction Provinciale de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Khémisset AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°: 24/2021/KH Le 15/07/2021 à 10h30, il sera procédé dans les bureaux de Mr. le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour:

Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux de reconstruction d'un ouvrage d'Art type batterie de dalots au PK 8+000 de la RP 4335 - Province de Khemisset. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Bureau des Marchés de la DPETLE de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4.000,00 Dhs (Quatre mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 272.100,00 Dhs (Deux cent soixante deux mille cent Dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les remettre, par voie électronique, dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

ARRETE GUBERNATORIAL N°30/2021

DU 09 Juin 2021 ORDONNANT L'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT DU PROJET DE MISE A NIVEAU DE LA COLONIE DE VACANCES AGLMOUS - COMMUNE D'IGHREM N'OUGDAL

LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE D'OUARZAZATE

ARRETE Article I

• L'ouverture d'une enquête publique le Jeudi 08/07/2021 au siège de la Commune d'Ighrem N'Ougdhal, relative à l'Étude d'impact sur l'environnement d'un projet de mise à niveau de la colonie de vacances Aglmous à la Commune d'Ighrem N'ougdal présentée par la Direction Provinciale du secteur Jeunesse et Sport à Ouarzazate.

Article II

• Le dossier de l'enquête publique sera déposé joint au présent arrêté ainsi que le(s) registre(s) mis à la disposition du public en vue d'y consigner les observations et les suggestions relatives au projet au siège de la Commune d'Ighrem N'ougdal, pendant la durée de l'enquête publique qui est de 20 jours.

• Le présent arrêté doit être affiché dans les locaux de la Commune d'Ighrem N'ougdal, 15 jours au moins avant et pendant la durée de l'enquête publique et durant toute la durée de l'enquête publique qui est de 20 jours.

• Le contenu du présent Arrêté doit être appliqué par l'autorité administrative locale du lieu d'implantation du projet qui préside la commission chargée de la conduite de l'enquête publique.

N° 5647/PA

ARRETE GUBERNATORIAL N°39 DU 18/06/2021

ORDONNANT L'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT RELATIVE AU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE UNITE INDUSTRIELLE DE FABRICATION DU VERRE TREMPE DANS LE PARC INDUSTRIEL HALIOPOLIS A LA COMMUNE DE DRARGA PRESENTE PAR LA SOCIETE VITRERIE GENERALE DU SUD (VGS)

MONSIEUR LE WALI DE LA REGION DE SOUSS-MASSA

ET GOUVERNEUR DE LA PREFECTURE D'AGADIR-IDA OU TANANE

ARRETE Article I

• L'ouverture d'une enquête publique le Mercredi 07/07/2021 à la Commune de Drarga, relative à l'Étude d'impact sur l'environnement du projet de construction d'une unité industrielle de fabrication du verre trempé à la Commune de Drarga de la société « Vitrierie Générale du Sud (VGS)»

Article II

• Le dossier de l'enquête publique est déposé avec le présent arrêté ainsi que le(s) registre(s) mis à la disposition du public en vue d'y consigner les observations et les suggestions concernant le projet au siège de la Commune de Drarga, durant toute la durée de l'enquête publique qui est de 20 jours.

Article III

• La population concernée par l'enquête publique, et située dans le périmètre de l'impact sur l'environnement du projet, est la population de la Commune de Drarga.

Article VI

• La mise en œuvre de cet Arrêté Gubernatorial incombe à l'autorité administrative locale du lieu d'implantation du projet qui préside la commission chargée de la conduite de l'enquête publique.

N° 5648/PA

publique sera déposé joint au présent arrêté ainsi que le(s) registre(s) mis à la disposition du public en vue d'y consigner les observations et les suggestions relatives au projet au siège de la Commune de Telouet, pendant la durée de l'enquête publique qui est de 20 jours.

• Le présent arrêté doit être affiché dans les locaux de la Commune de Telouet, 15 jours au moins avant et pendant la durée de l'enquête publique et durant toute la durée de l'enquête publique qui est de 20 jours.

Article III

• La population concernée par l'enquête dans la limite de la zone d'impact du projet soumis à l'étude d'impact sur l'environnement, est la population de la Commune de Telouet.

Article VI

• Le contenu du présent Arrêté doit être appliqué par l'autorité administrative locale du lieu d'implantation du projet qui préside la commission chargée de la conduite de l'enquête publique.

SOCIÉTÉ SAKANE ADIL DE CONSTRUCTION ET DIVERS \*  
Par Abréviation \*SOSAKCOND \*  
S.A.R.L. A.U  
HAY MLY RACHID,  
GROUPE 4, RUE B, N° 28  
CASABLANCA

- Cession de Parts Sociales  
- Au terme d'un Procès-verbal de l'AGE de la société « SAKANE ADIL DE CONSTRUCTION ET DIVERS » \* SOSAKCOND \* S.A.R.L. A.U, du 08/06/2021 enregistré le 08/06/2021, les associés ont décidé ce qui suit:

- La Cession de (600 Parts) dans la société par :  
\* Le Cédant : Mr MOUN-DARE ABDERRAHMANE (600) Parts sociales  
\* Le Cessionnaire : Mr MANDAR ELMOSTAPHA (600) Parts sociales  
- La Transformation de la forme Juridique d'une (S.A.R.L. A.U) en (S.A.R.L) suite à la cession

- La Modification des articles 1, 6 et 7 des statuts

- La Mise à jour des statuts (suite aux différentes modifications)

- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 17/06/2021 Sous N° 783188 dont R.C.N° 239.285 / Casablanca.  
POUR EXTRAIT ET MENTION  
LA GERANCE

N° 5656/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'EL JADIDA  
SECRETARIAT GENERAL  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
n°19/2021/INDH

Le Mercredi 14 juillet 2021 à 10 :00 heures, Il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Gouverneur de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix relatifs à l'Acquisition des manuels et fournitures scolaires des élèves de la Province d'El Jadida dans le cadre de l'Initiative Royale «un million de cartables» pour l'année scolaire 2021/2022 : Cycle d'enseignement Primaire au district pédagogique de Sidi Smail (Communes territoriales : Chaibate, Od Frej, Od Hamdane, Od Rahmoune, Od Sidi Ali Ben Youssef, Boulaouane, Si Hesseine Ben Abderrahmane et Mettough). Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à la Division des Affaires Administratives /service du budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.machéspublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à : vingt Mille dirhams (20.000,00 DH).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un million trois cent quatre vingt neuf mille six cent cinquante neuf dirhams et 8 cts (1 389 659,00 dh)

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du Secrétariat Général de la Province d'El Jadida.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les échantillons exigés par les dossiers d'appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux de la Division des affaires administratives /service du budget et des marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida avant le Mardi 13 juillet 2021 à 16 heures (heure limite pour le dépôt des échantillons).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation

N° 5657/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'EL JADIDA  
SECRETARIAT GENERAL  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
n°20/2021/INDH

Le Mercredi 14 juillet 2021 à 10 :00 heures, Il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Gouverneur de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix relatifs à l'Acquisition des manuels et fournitures scolaires des élèves de la Province d'El Jadida dans le cadre de l'Initiative Royale «un million de cartables» pour l'année scolaire 2021/2022 : Lycée collégial au district pédagogique d'Azemmour et El Jadida (Communes territoriales : Haouzia, Laghdria, Od Rahmoune, Sidi Ali Ben Hamdouch, Chtouka, Lamharza sahel, Od Hcine, Od Aissa, Od Ghanem, sidi M'hamed AKhdim et Sidi Abed). Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à la Division des Affaires Administratives /service du budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.machéspublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à : vingt et un Mille dirhams (21.000,00 DH).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un million cinq cent dix sept mille trois cent soixante quatorze dirhams et 60 cts (1 517 374,60 dh)

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du Secrétariat Général de la Province d'El Jadida.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des

finances n°20-14 du 04/09/2014.  
Les échantillons exigés par les dossiers d'appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux de la Division des affaires administratives /service du budget et des marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida avant le Mardi 13 juillet 2021 à 16 heures (heure limite pour le dépôt des échantillons).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation

N° 5658/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'EL JADIDA  
SECRETARIAT GENERAL  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
n°21/2021/INDH

Le Mercredi 14 juillet 2021 à 10 :00 heures, Il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Gouverneur de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix relatifs à l'Acquisition des manuels et fournitures scolaires des élèves de la Province d'El Jadida dans le cadre de l'Initiative Royale «un million de cartables» pour l'année scolaire 2021/2022 : Lycée collégial au district pédagogique de Sidi Smail et d'El Jadida (Communes territoriales : Od Frej, Od hamdane, Od Sidi Ali Ben Youssef, Boulaouane, Zaoui Saiss, Sidi Smail, Mettough, Mogress et My Abdellah).

Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à la Division des Affaires Administratives /service du budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.machéspublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à : vingt trois Mille dirhams (23.000,00 DH).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un million cinq cent quatre vingt onze mille sept cent trente trois dirhams et 40 cts (1 591 733,40 dh)

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du Secrétariat Général de la Province d'El Jadida.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des

finances n°20-14 du 04/09/2014.  
Les échantillons exigés par les dossiers d'appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux de la Division des affaires administratives /service du budget et des marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida avant le Mardi 13 juillet 2021 à 16 heures (heure limite pour le dépôt des échantillons).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation

N° 5659/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE NOUACEUR  
COMMUNE  
DE BOUSKOURA  
AVIS DE LA  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE N°  
01BIS/2021/CB/DTC

Le 15/07/2021 A 10H sera procédé, dans les bureaux du président de la commune de bouskoura à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour les travaux de construction du siège de la commune de bouskoura. Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré service marche de la commune de bouskoura, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.machéspublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 5 833.333,33 dhs HT (Cinq Millions Huit cent trente-trois mille trois cent trente-trois dirhams et trente-trois centimes) Hors Taxe

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du Règlement des Marchés publics.

Les architectes peuvent :  
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune de bouskoura.  
- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité; soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit le dépôt par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail des marchés publics www.machéspublics.gov.ma  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation architecturale.

N° 5661/PA

SOCIÉTÉ NATIONALE DE  
RADIOFUSION  
ET DE TELEVISION  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT

N° 18AOM/SNRT/2021

Le 14/07/2021 à 11:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT, 1 Rue EL Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Youssef Ibn Tachfine et As-safi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Fourniture d'outillage et matériel d'entretien et de maintenance des équipements des centres de la Télédiffusion de la SNRT.

• Les prospectus et les documents techniques exigés par l'article 17 du règlement de la consultation doivent être déposés au secrétariat de la direction des achatsSNRT (2ème étage) au plus tard le 13/07/2021 à 16 Heures, délai de rigueur.

• Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :

• Au Secrétariat de la Direction desAchats de la SNRT (2ème étage).

• Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT  
<https://ao.snrt.ma/et> le portail marocain des marchés public

<https://www.marchéspublics.gov.ma/pmmp/>

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000,00 dhs

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : 1 870 500,53DH TTC

• Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achatsde la SNRT

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 5662/PA

SOCIÉTÉ NATIONALE DE  
RADIOFUSION  
ET DE TELEVISION  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT

N° 19AOM/SNRT/2021

Le 15/07/2021 à 11:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT, 1 Rue EL Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Youssef Ibn Tachfine et As-safi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :  
Lot n°1 : Acquisition de l'outillage et des équipements de protection individuel (EPI) pour électriciens.

Lot n°2 : Fourniture du matériel électrique de distribution BT, MT  
Lot n°3 : Fourniture du matériel électrique de protection BT, d'éclairage et de mesures électriques.

• Les prospectus et les documents techniques exigés par l'article 17 du règlement de la consultation doivent être déposés au secrétariat de la direction des achatsSNRT (2ème étage) au plus tard le 14/07/2021 à 16 Heures, délai de rigueur.

• Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :

• Au Secrétariat de la Direction desAchats de la SNRT (2ème étage).

• Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT  
<https://ao.snrt.ma/et> le portail marocain des marchés public

<https://www.marchéspublics.gov.ma/pmmp/>

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Lot n°1 : 5 000,00 dhs  
Lot n°2 : 12 000,00 dhs  
Lot n°3 : 10 000,00 dhs

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : Lot n°1:342 492,00dhs TTC  
Lot n°2:1 410 468,00dhs TTC  
Lot n°3:1 247 040,00DHS TTC

• Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achatsde la SNRT

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 5663/PA

# Sport



## Benzema retrouve Ronaldo

### Aux bons souvenirs du Real Madrid

**A**dversaires mercredi pour le choc France-Portugal à l'Euro, Karim Benzema et Cristiano Ronaldo ont fait le bonheur du Real Madrid pendant neuf saisons communes, dans un mélange d'altruisme et de respect réciproque assez rares pour ces stars obsédées par le but.

Arrivé en 2009 dans la prestigieuse "Maison blanche", comme le Portugais, le Lyonnais a grandi dans l'ombre du quintuple Ballon d'or, qu'il a servi dans sa course effrénée aux records et aux titres.

"Le meilleur compliment qu'on puisse faire à Karim Benzema, c'est que Cristiano Ronaldo l'aimait au Real Madrid", a récemment commenté José Mourinho, l'entraîneur de 2010 à 2013, dans une chronique pour le tabloïd The Sun.

Et le "Special One" d'ajouter: "Pour que Cristiano aime un autre at-

taquant, cela signifie qu'il en a fait beaucoup pour Cristiano -- et il en a fait beaucoup pour chaque attaquant qui l'entoure. Karim est probablement le seul N.9 que je connais qui n'est pas égoïste dans son jeu".

Si "CR7" a souvent pris la lumière, il n'en a pas pourtant oublié son partenaire d'attaque, comme en témoigne cette déclaration d'octobre 2014 après un carton face à Bilbao (5-0) où le Portugais avait signé un triplé et Benzema un doublé.

"Je suis très heureux pour Karim, c'est le meilleur attaquant de la Liga et l'un des meilleurs du monde. Les critiques qu'il reçoit font partie du quotidien d'un footballeur professionnel et nous devons être au-dessus de ces choses-là. Il est en forme, c'est un joueur d'équipe", avait salué la star portugaise.

En février 2018, le Français traverse de nouveau une mauvaise passe



et Ronaldo décide de le prendre sous son aile face au Deportivo Alavés (4-0). D'abord, en demandant au public d'encourager Benzema en le pointant du doigt après une passe décisive de "KB9". Ensuite, en renonçant à tirer un penalty, alors qu'il se trouvait aux portes du triplé, pour lui redonner confiance après plusieurs matches sans but.

Le chemin des deux complices s'est séparé à l'été 2018 avec le départ de Ronaldo pour la Juventus Turin. Depuis, Benzema s'est transformé en avant-centre décisif et meilleur buteur madrilène. Mais il ne dirait pas non à la reformation du duo, à l'entendre.

"Cristiano, je ne sais pas s'il est bien ou pas à la Juve. Jouer de nouveau avec lui? Evidemment! Cristiano s'est toujours bien comporté avec moi", a-t-il répondu mi-mars en conférence de presse.

Quelques jours plus tôt, le Fran-

çais n'avait cependant pas caché qu'il brillait davantage, à titre individuel, sans le géant du football mondial à ses côtés.

"Tout ce que je dirais, c'est que le départ de Cristiano m'a permis de jouer un rôle différent. Il marquait 50 ou 60 buts par an et il fallait s'adapter à son jeu. Il est l'un des meilleurs au monde et j'étais heureux à ses côtés", a-t-il déclaré dans un entretien accordé au magazine ICON.

Mercredi à Budapest, les deux attaquants vont de nouveau se retrouver sur la pelouse, mais comme adversaires pour l'affiche de clôture du groupe F, décisive pour le classement et la suite de l'Euro.

En compétition de sélection, les retrouvailles ont bien failli ne jamais arriver entre le Français, longtemps banni des Bleus, et le Portugais de 36 ans, déjà auteur de trois buts dans cet Euro, contre aucun au Tricolore.

Dans la bande annonce du documentaire "Le K Benzema", en novembre 2017, Ronaldo se disait "déçu que Karim ne fasse pas partie de l'équipe de France pendant l'Euro (2016). J'espère qu'il pourra aller à la Coupe du monde (2018). C'est mon souhait car c'est un joueur fantastique et j'aime voir les grands joueurs dans les grandes compétitions."

Benzema, mis à l'écart, n'était pas du sacre mondial des Bleus en 2018, mais il compte bien rattraper le temps perdu à l'Euro.

Quant à "CR7", qui peut dépasser Ali Daei comme meilleur buteur de l'histoire en sélection (106 buts contre 109 à l'Iranien), il rêve enfin de marquer face aux Bleus, après six rencontres sans y parvenir. En deux face-à-face, Benzema a été plus efficace avec un but inscrit contre la Seleção de Ronaldo, en octobre 2014 (2-1).

## L'Italie invaincue, les Gallois en huitièmes, la Suisse en ballottage



**E**galant un record d'invincibilité vieux de 80 ans, l'Italie a terminé dimanche première du groupe A de l'Euro en battant 1-0 le pays de Galles, également qualifié pour les huitièmes, auxquels postulera aussi la Suisse, en ballottage favorable après avoir éliminé la Turquie (3-1).

C'est un bel accomplissement pour Roberto Mancini, le sélectionneur qui a ramené la Nazionale à sa juste place après le traumatisme de la non-qualification pour le Mondial-2018: son onze, déjà en huitièmes depuis mercredi, s'est assuré dimanche la

première place de sa poule et un adversaire issu du groupe C lors de son prochain match: soit l'Ukraine, soit l'Autriche, opposées lundi.

Au Stadio Olimpico de Rome, les Italiens ont dompté le pays de Galles sur la lancée de leur bon début de tournoi, avec application et un collectif bien rodé à défaut de miser sur des stars.

L'un des rares grands noms des Azzurri dans ce tournoi s'appelle Marco Verratti et on se demandait comme Mancini saurait l'intégrer dans le onze titulaire, après deux premiers

matches gagnés sans lui, surtout que "Petit Hibou" revenait d'une blessure à un genou.

Mais le métronome du Paris SG s'est aussitôt imposé dans l'équipe avec une belle activité et une passe décisive sur le but italien: c'est lui qui a obtenu un bon coup franc décalé sur la droite et c'est son excellent ballon distillé dans la surface que Matteo Pessina a légèrement dévié pour l'ouverture du score (39e).

"Je me suis senti très bien", a commenté Verratti au micro de beIN Sports. "Je suis arrivé à faire 90 minutes, c'est que ça va bien et je pense que ça ira pour la suite."

Verratti a même porté le brassard de capitaine en seconde période, après le remplacement de Leonardo Bonucci, que Mancini a fait souffler, alors que les Gallois étaient réduits à 10 après le carton rouge direct reçu par Ethan Ampadu pour une semelle (55e).

Ce résultat permet à Mancini d'égaliser les 30 matches consécutifs sans défaite (25 victoires et 5 nuls à ce jour) de son lointain prédécesseur Vittorio Pozzo, entre 1935 et 1939, un sé-

lectionneur qui avait offert à l'Italie ses deux premières étoiles mondiales (1934 et 1938).

"Cela fait plaisir de rejoindre Vittorio Pozzo qui est un mythe, mais il y a des trophées plus importants que les 30 matches", a commenté Mancini, déjà tourné vers les huitièmes.

Pour les Gallois, la défaite est sans conséquence: deuxième de la poule A, ils affronteront le deuxième du groupe B en huitièmes, avec le rêve de reproduire leur beau parcours jusqu'en demi-finale en 2016.

Incapable de battre le pays de Galles (1-1) puis dompté par l'Italie (3-0), la Suisse jouait très gros dans son troisième match de poule contre la Turquie, mais Granit Xhaka et consorts peuvent souffler: leur victoire 3-1 à Bakou leur permet d'entrevoir une qualification en huitième de finale en tant que meilleurs troisièmes.

Les Suisses comptent en effet 4 points, un total qui leur permet d'espérer accrocher l'une des quatre places de meilleurs troisièmes qualificatives pour les huitièmes - le verdict interviendra lors du dénouement des autres poules d'ici mercredi.

La "Nati" a en tout cas soigné sa différence de buts grâce à trois passes décisives de Steven Zuber: sur l'ouverture du score rapide signée Haris Seferovic d'un tir croisé (6e) puis sur un joli doublé de Xherdan Shaqiri (26e, 68e). La Turquie, elle, avait réduit la marque par Irfan Can Kahveci (62e).

Et les parades du gardien suisse Yann Sommer ont fait le reste face à des Turcs désespérés et finalement éliminés sans gloire: trois matches, trois défaites, huit buts encaissés et aucun point pris, une gifle pour une sélection turque qui se rêvait outsider en début de tournoi...

### Résultats

**Groupe A**  
Italie-Pays de Galles : 1-0  
Suisse-Turquie : 3-1

### Programme

Ce soir à 20 heures  
**Groupe D**  
Croatie-Ecosse  
Tchèque-Angleterre

# Au Caire, le Raja force le nul blanc face à Pyramids

*Le billet de la finale de la Coupe de la Confédération se jouera à Casablanca*

Le Raja est parvenu à s'en tirer à bon compte à l'issue de son match de demi-finale aller de la Coupe de la Confédération. Les Verts ont réussi, dimanche au stade 30 Juin du Caire, à forcer le nul blanc devant la formation égyptienne de Pyramids.

Une opposition serrée entre deux protagonistes qui ont opté pour la prudence. Toutefois, les réelles occasions de but sont à mettre à l'actif des Rajouis qui auraient pu faire le break si Soufiane Rahimi n'avait pas manqué de réussite.

Un nul blanc sur la pelouse du finaliste de la précédente édition de la C2 continentale reste un bon résultat mais il n'avantage guère outre mesure les partenaires d'Omar Ar-

joune qui ne sera pas de la partie, lors du match retour, étant suspendu pour cumul de cartons jaunes.

Au terme de cette confrontation, l'entraîneur du Raja, Lassad Chabi, a tenu à féliciter ses protégés qui ont sorti un bon match face à un adversaire de qualité. Ajoutant que «d'intelligence de mes joueurs leur permet de s'adapter à n'importe quel schéma tactique». Quant au résultat final, le technicien tunisien a affirmé qu'il est «équitable».

Pour l'entraîneur argentin de Pyramids, Rodolpho Arruabarrena, «le match a été équilibré et les occasions étaient rares du fait que le jeu était fermé et que chaque partie guettait l'erreur de l'autre». Et de

conclure que «la qualification se jouera à Casablanca» au match retour programmé dimanche prochain à partir de 20 heures au Complexe sportif Mohammed V.

Dans l'autre match des demi-finales, le club algérien de la Jeunesse Sportive de Kabylie a pris une sérieuse option pour la qualification à la finale de la Coupe de la CAF après s'être imposé en dehors de ses bases sur l'équipe camerounaise de Coton Sport par 2 à 1. Pourtant, les Kabyles ont mal entamé la partie, encaissant un but signé Ariana à la 29<sup>ème</sup> minute. Mais ce n'était que partie remise, car les visiteurs ont pu égaliser aux extra-têmes de la première période par Kerroum avant de prendre l'avantage à

l'heure de jeu grâce à l'infortuné Etamé qui a marqué contre son camp.

A noter que la finale de l'édition 2021 de la Coupe de la Confédération aura lieu le 10 juillet prochain

au stade de l'Amitié à Cotonou au Bénin. Sachant que le tenant du titre est la Renaissance de Berkane qui n'a pu aller au-delà de la phase des groupes.

Mohamed Bouarab



## Carton d'entrée pour les U20

La sélection nationale U20 s'est imposée face à son homologue tadjike sur le large score de 6 buts à 1 dimanche au Caire dans le cadre de la première journée (groupe B) de la Coupe arabe de la catégorie disputée jusqu'au 6 juillet dans la capitale égyptienne.

Le festival de but des Lionceaux de l'Atlas a été l'œuvre de Mohamed Radid, auteur d'un doublé (48e, 58e), Omar Sadik (19e), Bilal Akhnouss (60e), Hassan Akboub (85e), Iliass Boughafer (90e). Nahirov a été l'auteur de l'unique réalisation de la formation adverse.

Le Onze national U20 jouera, ce mercredi, son deuxième match de la compétition face à Djibouti.

## Handisport

# Championnat national d'athlétisme



La Fédération royale marocaine des sports pour personnes en situation de handicap a organisé les phases finales du championnat national d'athlétisme (saison 2019-2020), samedi à l'annexe du complexe sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat.

Cette compétition a vu la participation de 33 associations représentant les différentes villes du Royaume et 300 athlètes qualifiés à l'issue des meetings nationaux, qui ont concouru dans 195 épreuves. Ces joutes ont connu la participation également des éléments de la sélection nationale, qualifiés aux Jeux paralympiques de Tokyo.

Voici les résultats du champion-

nat national d'athlétisme:

### Handicap physique:

1- Association Attahdi des personnes en situation de handicap-Rabat (25 or, 5 argent et 2 bronze)

2- Club Amis de Fès des handicapés-Fès (17 or, 11 argent et 6 bronze)

3- Association Fils de Fès des Handicapés-Fès (14 or, 10 argent et 9 bronze)

### Handicap sourds:

1- Association Amis de Fès des handicapés-Fès (7 or et 2 argent)

2- Club Zima Chemaia des personnes handicapées (2 or et 2 argent)

3- Association Al Ahd Al Jadid des personnes handicapées-Benslimane (2 or).

## Botola Pro D1

# Le HUSA et le DHJ accrochés, le CAYB s'en tire à bon compte

## Le Wydad à Berkane avec une équipe B

Le Hassania Agadir (HUSA) et le Maghreb Fès (MAS) se sont neutralisés (1-1), dimanche au Grand stade d'Agadir, en match comptant pour la 22<sup>e</sup> journée de la Botola Pro D1 de football "Inwi".

La seule réalisation du HUSA a été signée Youssef El Fahli à la 83<sup>e</sup> minute, avant que Mohamed El Fakhir marque le but d'égalisation à la 90<sup>e</sup>+5 minute sur penalty. Les Gadiris, après ce match nul, restent à la 9<sup>e</sup> position (29 pts), tandis que le MAS se hisse à la 12<sup>e</sup> place avec 23 points aux côtés de Chabab Mohammedia et le Youssoufia de Berrechid.

Le Youssoufia de Berrechid s'est imposé, lui, à domicile face au FUS de Rabat (2-1). Dès l'entame du match, Oussama Hafari et Oussama Chouaibi ont ouvert le score pour le CAYB respectivement à la 8<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> minutes, avant qu'El Mehdi El Bassil ne réduise l'écart pour le FUS sept minutes après (17<sup>e</sup>).

Grâce à cette victoire, le CAYB grimpe à la 12<sup>e</sup> place (23 pts) ex aequo avec le Chabab Mohammedia (SCCM), tandis que le club de la capitale stagne à la 10<sup>e</sup> position (26<sup>e</sup>).

Le troisième match disputé dimanche a vu le Rapide Oued Zem

(RCOZ) arracher le nul (1-1) sur la pelouse du Difaa El Jadida (DHJ).

Mouad Choukak a marqué pour les locaux (15<sup>e</sup>), tandis que Bilal El Megri a égalisé pour les visiteurs à la 57<sup>e</sup> minute.

Suite à ce résultat, le DHJ reste à la 11<sup>e</sup> place avec 25 points. Le RCOZ monte provisoirement à la 13<sup>e</sup> position (22 pts) ex aequo avec le Maghreb Fès.

A signaler que la 23<sup>e</sup> journée du championnat débutera ce soir à partir de 21h30 avec la programma-

tion de la rencontre qui opposera la RSB au WAC au stade municipal de Berkane.

Pour cette rencontre, le WAC a décidé d'aligner une équipe renfermant de nombreux réservistes et ce, en vue de préserver ses joueurs pour l'important match, la demi-finale retour de la Ligue des champions, prévu samedi prochain à Johannesburg contre l'équipe sud-africaine de Kaizer Chiefs. A l'aller, les Rouges s'étaient inclinés, contre toute attente, sur le score de 1 à 0.

Classement										
		V	N	D	Pts	Diff	Cl	Cl	Cl	Cl
01	WAC	18	12	14	6	2	43	12	23	23
02	RSB	18	12	19	6	5	39	13	11	11
03	WJ	10	12	8	4	3	35	14	5	5
04	TH	11	12	7	1	4	35	15	12	12
05	MSD	18	12	4	1	4	34	16	14	14
06	RCOZ	18	12	9	1	12	33	17	8	8
07	FCM	18	12	8	8	8	33	18	11	11
08	SCC	18	12	8	3	8	33	19	10	10
09	FCM	18	12	7	2	7	33	20	9	9
10	FCM	18	12	6	8	8	32	21	10	10
11	FCM	18	12	6	2	11	32	22	9	9
12	FCM	18	12	6	11	2	32	23	11	11
13	FCM	18	12	4	11	2	30	24	10	10
14	FCM	18	12	4	11	2	30	25	11	11
15	FCM	17	12	4	10	8	29	26	11	11
16	FCM	17	12	4	8	13	28	27	12	12

## Le livre

- Tu te souviens qu'avant-hier, tu es allée te promener toute seule le soir et qu'il faisait un peu froid ? Et hier, Liliane est venue te rendre visite. Oui, hier et avant-hier n'ont plus de sens pour toi, hein ? Et Liliane ?

- Germaine est venue, dit-elle d'une voix sentencieuse.

- Pas Germaine, maman. Germaine était la sœur de papa. Liliane. Ta fille.

- Celle-là, dit-elle avec colère et elle tord un peu la bouche.

- Tu as souvent été très dure avec elle, tu sais.

- Elle est très sérieuse, ça il faut lui reconnaître. Je vais la voir ?

- Tu l'as vue hier.

Elle me regarde : un regard vide, aveugle, inhabité. Hier ne veut rien dire. Mais ses paroles peuvent avoir un sens. Je veux insister, que notre passé commun ne sombre pas dans le chaos.

- Il ne faut pas que se perde la vérité sur toi. Tu dis que tu n'aimes pas les filles, tu as souvent blessé Liliane. Pourquoi ?

... - Tu as beaucoup exagéré tes problèmes pour mieux nous manipuler, hein ?

Tu as dit un jour, avec beaucoup de fierté, que tu nous avais toujours fait plier. Comme si c'était un exploit pour un adulte de dominer des enfants. ...

- Je comprends bien que ce que je te dis n'est pas agréable. Mais ce qui m'importe, moi, c'est d'être vrai.

Ce n'est plus l'heure de faire semblant, nous sommes au-delà de ça maintenant, toi et moi. Tu voulais paraître forte pour mieux cacher tes peurs, n'est-ce pas ? J'ai fait pareil au début de ma vie, donc ce sont des choses que je peux comprendre. Tu étais à peine née que la première guerre a éclaté et tu t'es retrouvée seule dans une grande maison avec une mère, terrifiée elle aussi. Et sitôt ton père rentré, le voilà reparti pour une autre guerre en Russie qu'il n'était pas du tout obligé de faire. Est-ce que ça l'amusait la guerre, il aimait ça ? Au point de laisser sa famille pour aller jouer au soldat là-bas ? Toute ton enfance dans la peur et l'abandon. Je comprends. Tu n'as plus besoin de cuirasse, de carapace. Tu voulais avoir raison, tu ne te trompais jamais, tu imposais toujours ton point de vue. Nous en avons beaucoup souffert ma sœur et moi. Mais je ne t'en veux pas, tu ne pouvais sans doute pas être autrement. Est-ce qu'on choisit son caractère ?

Toujours ce regard inhabité qui me fixe sans me voir.

- Je vais vers le vide, dit-elle. Je suis déjà dedans.

Chez moi, devant un repas frugal, je me remémore les paroles de ma mère. Fiorella - encore elle, son souvenir m'obsède ces jours-ci - et Pétrus m'ont appris par leurs fulgurances, leurs intuitions, leurs rêves prémonitoires impossibles à expli-



quer scientifiquement mais dont j'ai eu l'occasion à maintes reprises de vérifier la justesse qu'il existe un temps normal, celui auquel j'ai accès et un autre dans lequel passé, présent et futur perdent leur signification car ce temps-là existe dans une autre dimension - qu'on appelle en Inde les «archives de l'univers». Ma mère, malade certes et le cerveau abîmé, a peut-être accès à cette di-

mension.

- Sais-tu, dis-je à Pétrus, quel est le plus beau tableau du monde ?

- Un Rembrandt ? Un Titien ?

- C'est une Italienne de 20 ans, les cheveux noirs bouclés, la robe jaune, le manteau bleu, le visage ouvert et souriant.

- Je l'imagine. Et quel est le peintre de ce tableau merveilleux ?

- Ce sont ses parents.

- Tu les féliciteras de ma part. Tu viens de rencontrer ce chef d'œuvre ? Plutôt dans une salle de cours que dans un musée, je suppose.

- Elle sort de chez moi.

- Ouille ! Ne va pas trop vite, mon ami.

- C'est elle qui s'est invitée. Mais elle n'a pas voulu que j'aile trop vite comme tu dis. Juste quelques bisous dans le cou, sur ses cheveux fous et sur son oreille droite.

- Pourquoi la droite ?

- La gauche était couverte par ses cheveux. Elle en a des milliards.

Une auréole de jais. Ils cascadenent sur ses épaules, ils font des vagues d'une harmonie parfaite. C'est la chevelure de Shiva d'où est né le Gange. C'est aussi une magicienne. Elle devine mes pensées, je suis sûr qu'elle influence les éléments, elle modifie la qualité de l'air autour d'elle. Dans son sillage les hommes tombent comme des mouches.

- Tu m'as l'air bien atteint, Olivier.

- Je suis le plus heureux des hommes.

- Oh ! alors... Tout va bien. Je suis heureux que tu sois heureux.

- Je ne te dérange pas au moins ? Je te téléphone imprromptu, je n'ai pas pu m'en empêcher, il fallait que je partage mon bonheur. Tu te prépares à aller faire l'accueil au théâtre de marionnettes.

(A suivre)

## Recettes

### Sablés spirales vanille et chocolat

#### Ingrédients :

Pour 20 sablés environ  
Pour la pâte vanillée  
150 g de farine  
75 g de sucre semoule  
50 g de beurre à température ambiante  
La moitié d'un œuf entier battu  
1 c. à soupe de lait  
½ c. à café d'extrait de vanille liquide  
Pour la pâte cacao  
135 g de farine  
15 g de cacao amer en poudre  
75 g de sucre glace  
50 g de beurre à température ambiante  
La moitié d'un œuf entier battu  
2 c. à soupe de lait

#### Les étapes :

##### Pâte vanillée

Dans un premier temps, réalisez la pâte sablée à la vanille. Pour cela, mélangez la farine et le sucre glace dans un saladier puis incorporez le beurre préalablement coupé en petits dés à la main ou avec la feuille de votre robot.

Ajoutez la moitié de l'œuf battu ainsi que le lait et l'extrait de vanille. Malaxez jusqu'à l'obtention d'une boule. Vous pouvez également vous servir du pétrin de votre robot. Dans ce cas, continuez jusqu'à ce que la pâte se décolle des parois.

Aplatissez la pâte à l'aide de la paume de votre main, puis filmez-la et placez-la au frais pen-

dant 45 minutes.

##### Pâte cacao

Pour la seconde pâte, faites de même. Dans un saladier, mélangez la farine, le sucre glace ainsi que le cacao puis incorporez le beurre.

Versez la deuxième moitié de l'œuf battu ainsi que le lait puis formez une boule. Aplatissez-la légèrement puis réservez-la au frais pendant 45 minutes.

##### Le façonnage

Étalez chacune des pâtes entre deux feuilles de papier cuisson sur une épaisseur de 2 à 3 millimètres. Essayez de former deux rectangles tout en vous assurant qu'ils mesurent la même taille.

Badigeonnez la pâte sablée à la vanille d'un œuf battu et déposez par-dessus celle au cacao. Découpez le reste de pâte qui dépasse si nécessaire.

Maintenant, formez délicatement un rouleau dans le sens de la largeur tout en serrant bien.

Filmez au contact avec du film alimentaire puis placez au congélateur pendant une heure environ. Pendant ce temps-là, préchauffez votre four à 160 °C.

Directement à la sortie du congélateur, coupez des tranches de 6 millimètres d'épaisseur puis disposez-les à plat sur une plaque recouverte de papier sulfurisé. Enfournez pour 15 à 18 minutes de cuisson (attention, ils ne doivent pas être trop dorés).

## Les tentatives de suicide en forte hausse chez les adolescentes durant la pandémie aux Etats-Unis



Les visites aux urgences pour tentative de suicide ont augmenté chez les adolescents durant la pandémie aux Etats-Unis, particulièrement chez les filles, selon des données publiées vendredi par les autorités sanitaires du pays, mettant de nouveau en lumière l'impact psychologique de la crise sanitaire sur cette tranche d'âge.

"A partir de début mai 2020, le nombre de visites aux urgences pour des cas suspectés de tentatives de suicide a commencé à augmenter chez les adolescents de 12 à 17 ans, particulièrement chez les filles", ont écrit les Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC), principale agence de santé publique du pays. Durant l'été 2020 (de fin juillet à fin août), le nombre de ces visites aux urgences chez les adolescents a augmenté de 22% par rapport à la même période en 2019. Puis durant l'hiver (de fin février 2020 à fin mars 2021), la hausse s'est encore accrue, s'élevant à 39% par rapport à 2019.

Dans le détail, pour cette période hivernale,

l'augmentation était de 50,6% chez les filles, contre 3,7% chez les garçons.

Les CDC notent que les filles sont de façon constante plus susceptibles de commettre des tentatives de suicide. "Malgré tout, les résultats de cette étude montrent une détresse plus forte chez les jeunes filles que ce qui avait été jusqu'ici identifié par de précédents travaux durant la pandémie, ce qui renforce le besoin de prêter une plus grande attention à cette population, et d'exercer davantage de prévention", écrivent les CDC.

"Les jeunes représentent un groupe à haut risque car ils ont pu être particulièrement affectés par les mesures" prises pour enrayer la pandémie, ajoutent-ils, citant notamment le manque de contact avec professeurs et camarades de classe, mais aussi l'augmentation de la prise de substances ou l'inquiétude liée à des problèmes d'argent dans les familles.

Les facteurs déclarés ayant conduit à ces tentatives de suicide n'ont toutefois pas été examinés lors de cette étude, précisent les CDC.

